

PROJET DE TERRITOIRE

du Pôle d'Équilibre
Territorial et Rural
Vidourle Camargue

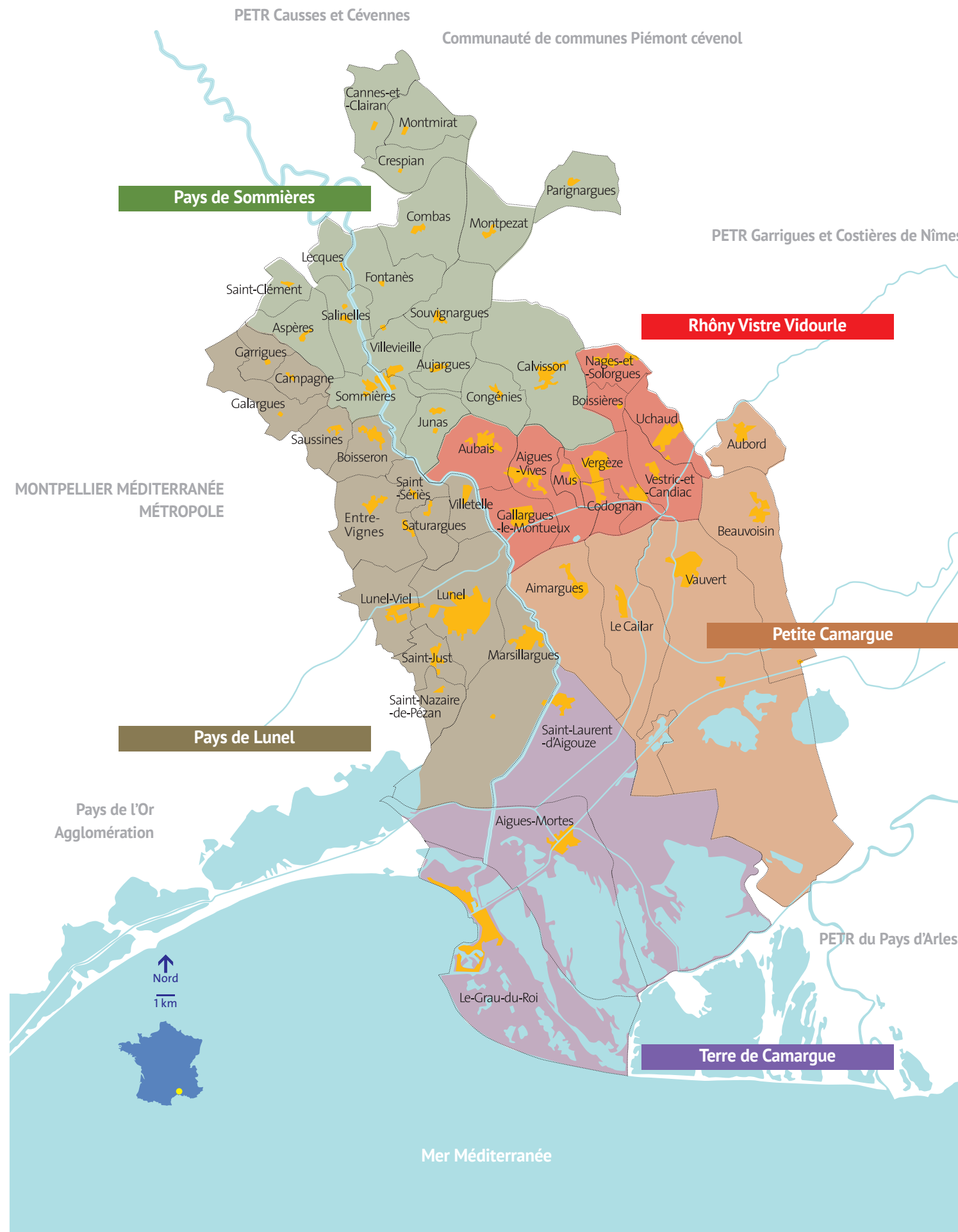


ARTISTE : B. DOAN & F. VRIENS

Une dynamique au service du territoire et de ses habitants



Le PÉTR VIDOURLE CAMARGUE fédère 5 communautés de communes (50 communes), 150.611 habitants, des organismes socioprofessionnels, des entreprises, des associations autour d'un projet commun de développement.



Niveau privilégié de partenariat et de contractualisation, il facilite la coordination des initiatives des collectivités locales, de l'État et de l'Europe en faveur du développement local. Il n'est pas un échelon administratif supplémentaire ni une nouvelle collectivité locale et s'organise dans une logique de mission, à travers des tâches de coordination, d'animation et de mobilisation des acteurs publics et privés du territoire. Construit sur une volonté commune de développer harmonieusement et durablement le territoire, cette volonté se traduit dans le projet de territoire qui vous est présenté dans les pages qui suivent.

Riche d'un patrimoine naturel et culturel exceptionnel et singulier lui permettant d'affirmer une forte identité, oscillant entre une ruralité revendiquée et une urbanité croissante, situé à la croisée de multiples influences, le territoire Vidourle Camargue concentre les caractéristiques d'un positionnement à inventer. Fort de ses nombreux atouts, notre territoire s'est doté avec la création du PÉTR en décembre 2017 d'une structure institutionnelle très efficace. Tout en prenant en compte les réflexions et les axes mis en avant par le Pays Vidourle Camargue jusqu'en 2017, il nous faut aujourd'hui aller plus loin et répondre aux défis d'un monde en perpétuel mouvement. Bref, signifier une ambition, tracer des perspectives et anticiper pour ne pas subir !

À ce titre, le projet de territoire que vous avez sous les yeux, résultat d'une construction partagée, trace les orientations que nous privilégions pour l'avenir de notre territoire et traduit notre volonté de le développer harmonieusement et durablement. Préserver un cadre de vie privilégié en conciliant ruralité et urbanité, soutenir le développement économique sous toutes ses formes, renforcer la qualité de vie, sauvegarder nos traditions... telles sont nos ambitions.

Dans les pages qui suivent vous trouverez toutes les informations sur le rôle de notre PÉTR, son organisation, son fonctionnement. Vous comprendrez mieux l'intérêt de cette structure qui entend fédérer toutes les énergies pour mettre en valeur notre territoire et préserver son cadre de vie exceptionnel. Très bonne lecture.

Pierre Martinez,
Président du PÉTR
Communauté de communes Pays de Sommières

SOMMAIRE

LEXIQUE

ADRT. Agence de développement et de réservation touristique
APN. Appareil photographique numérique
ATI. Approche territoriale intégrée
CPIE. Centre permanent d'initiatives pour l'environnement
CRTE. Contrat de relance et de transition écologique
CTO. Contrat territorial Occitanie
DPE. Diagnostic de performance énergétique
EHPAD. Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
EnR. Énergie renouvelable
EPCI. Établissement public de coopération intercommunale
FEAMPA. Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture
FESI. Les fonds européens structurels et d'investissement
FEDER/FSE. Fonds européen de développement régional et Fonds social européen
GAL. Groupe d'action locale qui gère un programme LEADER
GEMAPI. Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
LEADER. Liaison entre actions de développement de l'économie rurale
LGV. Ligne à grande vitesse
MAIA. Méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie
MSAP. Maison de services au public
OPAH. Opération programmée d'amélioration de l'habitat
PAT. Plan alimentaire territorial
PCAET. Plan climat-air-énergie territorial
PEM. Pôle d'échange multimodal
PETR. Pôle d'équilibre territorial et rural
PIG. Programme d'intérêt général
PPRI. Plan de prévention du risque inondation
PPRN. Plan de prévention des risques naturels
RHD. Restauration hors domicile
SAAD. Service d'aide et d'accompagnement à domicile
SAU. Surface agricole utilisée
SCoT. Schéma de cohérence territoriale
SRADETT. Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires
THD. Très haut débit
ZAE. Zone d'activité économique

Crédit photos : PETR Vidourle Camargue, Communauté de communes Pays de Sommières, Communauté de communes Petite Camargue, Communauté de communes Terre de Camargue, Communauté de communes Rhône Vistre Vidourle, Communauté de communes du Pays de Lunel, Commune de Lunel, Commune de Montpezat, ACTTE, Atelier Nebout, Office de Tourisme d'Aigues-Mortes, Office de Tourisme Le Grau-du-Roi Port-Camargue, Office de Tourisme Pays de Sommières, Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise (Centre de découverte du Scamandre,) Archives Midi Libre, C. Bonet (étrangeOrdinaire), B. Boulanger, L. Boutonnet (Région Occitanie), P. Carlier, M. Charlier, C. Claustre, Albert Dubout, T. Denimal-Pinto, Deschamps (Tourisme Occitanie), A. Détienne, B. Doan, A. Faye, E. Gontier. Pixabay, C. Mollaret (Objectif Gard), V. Mure, Provélo, N. Vaucheret, D. Vivier, S. Wan. Pixabay, S. Thomas (AFP), J. Thomazo.
Graphisme, mise en page et cartographie : Bruno Doan, Atelier Baie. Illustrations : Frank Vriens. Impression :

LE TERRITOIRE VIDOURLE CAMARGUE, LE PETR, UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC AU SERVICE DU TERRITOIRE

6	Le territoire Vidourle Camargue , à la fois rural et urbain
6	Le PETR Vidourle Camargue
8	Un établissement public au service du territoire
10	Un outil collaboratif pour construire un projet stratégique de territoire
12	Construire un projet de territoire

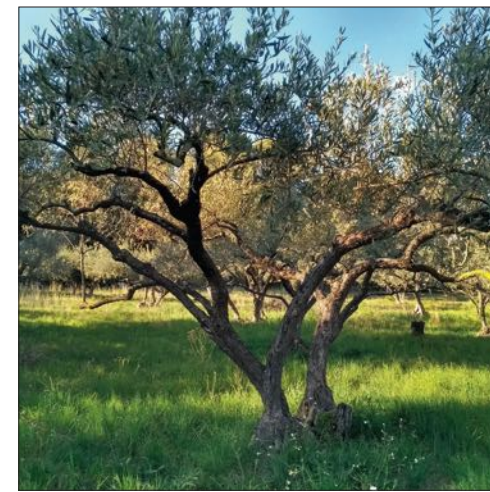
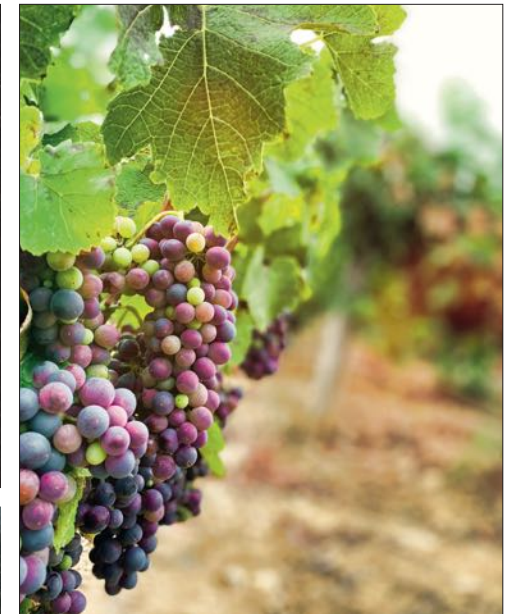
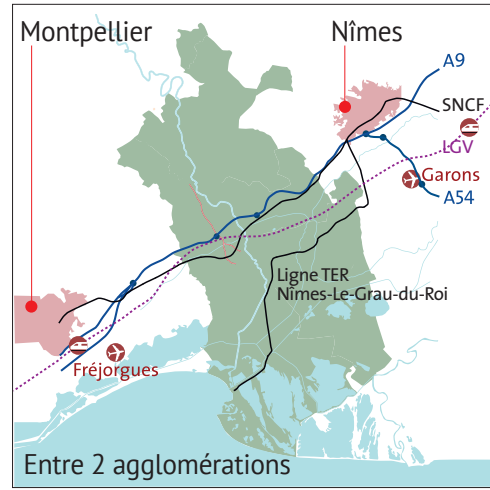
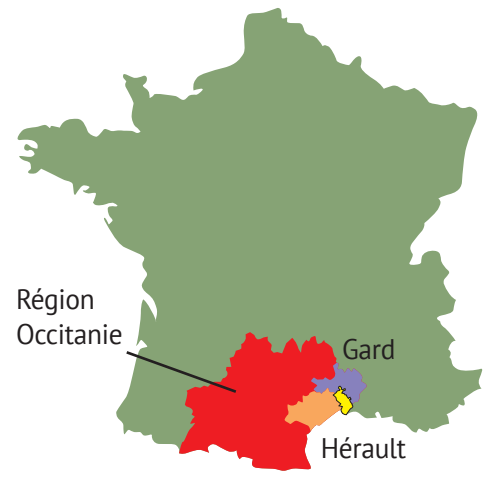
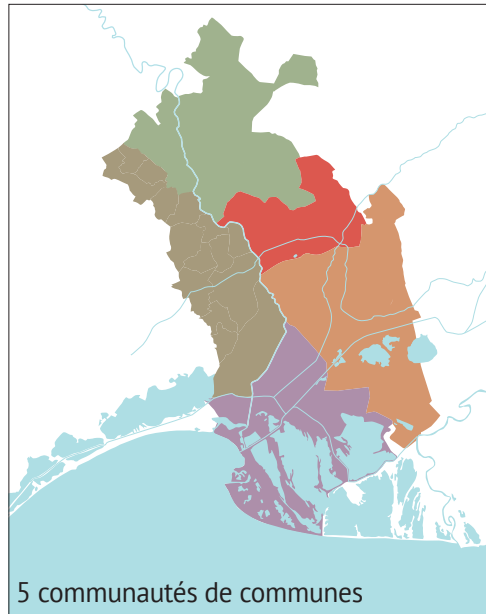
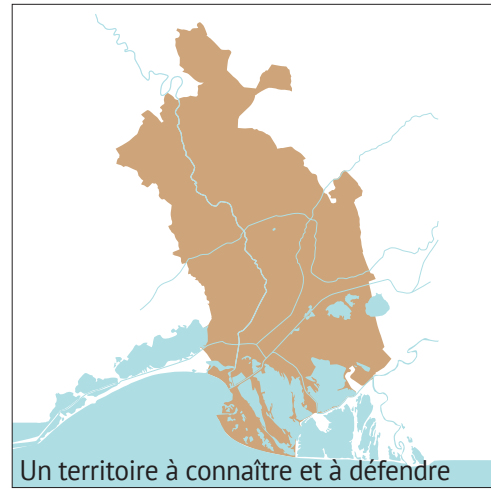
LE PROJET STRATÉGIQUE DU PETR

14	Promouvoir un développement durable, l'attraction et la cohésion
16	DÉFI : Le cadre de vie privilégié en transition et concilier ruralité et urbanité
18	Le regard, analyse des éléments de diagnostic
20	Orientation n° 1 : la transition énergétique et climatique
22	Orientation n° 2 : la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel
24	Orientation n° 3 : un développement urbain harmonieux
26	MISE EN ŒUVRE, les pistes d'action
28	DÉFI : Le développement économique en s'appuyant sur les ressources locales...
30	Le regard, analyse des éléments de diagnostic
32	Orientation n° 1 : une vocation agricole et une économie de la mer
34	Orientation n° 2 : l'installation et développement d'activités
36	Orientation n° 3 : un tourisme modernisé et durable
38	Orientation n° 4 : l'employabilité et accès à l'emploi
40	MISE EN ŒUVRE, les pistes d'action
42	DÉFI : La vie sociale , la qualité de vie et la cohésion sociale
46	Le regard, analyse des éléments de diagnostic
48	Orientation n° 1 : l'accès et l'offre des services et équipements
50	Orientation n° 2 : accessibilité du territoire, son maillage et les déplacements internes
52	Orientation n° 3 : le rôle de la culture et du patrimoine dans l'attractivité résidentielle
54	Orientation n° 4 : le vivre ensemble et les démarches citoyennes
56	MISE EN ŒUVRE, les pistes d'action
58	Le projet de territoire : les 3 défis, synthèse
60	Les missions actuelles du PETR

64 ET DEMAIN

Le territoire Vidourle Camargue

À la fois rural et urbain



Le PETR Vidourle Camargue

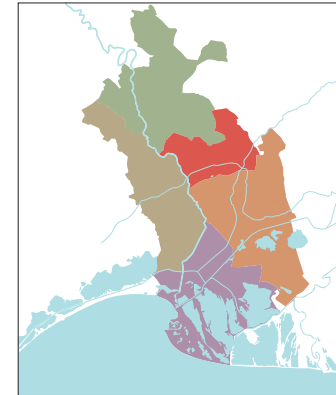
Un établissement public au service du territoire

Le PETR rassemble

5 communautés de communes

Superficie : 840 km²
Nombre d'habitants 150.611 (2021)

Le périmètre du PETR c'est au total 50 communes



Le PETR dispose d'une assemblée délibérante.

Chaque communauté de communes y est représentée proportionnellement au nombre d'habitants.

Le comité syndical : 58 élus

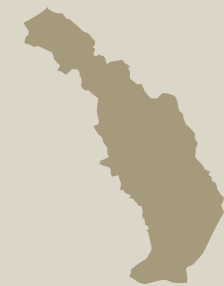
Le conseil de développement

[20 membres bénévoles]

Pays de Lunel

157,9 km²
51 123 hab

Garrigues
Campagne
Galargues
Saussines
Boisseron
Saint-Sériès
Villetelle
Saturargues
Entre-Vignes
Lunel-Viel
Saint-Nazaire-de-Pezan
Lunel
Saint-Just
Marsillargues



14 élus

4 membres

Pays de Sommières

194,1 km²
24 054 hab

Cannes-et-Clairan
Montmirat
Crespian
Parignargues
Combas
Montpezat
Lecques
Fontanès
Saint-Clément
Salinelles
Souvignargues
Aspères
Villevieille
Aujargues
Sommières
Junas
Congénies
Calvisson



10 élus

4 membres

Rhône Vistre Vidourle

81,3 km²
27 536 hab

Nages-et-Solorgues
Boissières
Aubais
Uchaud
Aigues-Vives
Mus
Vergèze
Vestric-et-Candiac
Codognan
Gallargues-le-Montueux



12 élus

4 membres

Petite Camargue

203,6 km²
27 293 hab

Aubord
Beauvoisin
Vauvert
Aimargues
Le Cailar



12 élus

4 membres

Terre de Camargue

202,3 km²
20 605 hab

Saint-Laurent-d'Aigouze
Aigues-Mortes
Le Grau-du-Roi



10 élus

4 membres

Les moyens humains du PETR Vidourle Camargue

Une équipe de 9 personnes

1 directeur
1 chargé de mission patrimoine
1 chargé de mission contractualisation
ingénierie des projets
1 animateur PAT



1 assistante de direction
1 animateur-gestionnaire FEAMPA
2 animateurs-gestionnaires LEADER
1 chargé de mission tourisme

Les ressources financières du PETR Vidourle Camargue

Les communautés de communes versent une cotisation annuelle de 1,90 €/habitant



Le budget annuel moyen
Fonctionnement : 500.000 €
Investissement : 15.000 €

Le PETR Vidourle Camargue

Un outil collaboratif pour construire

un projet stratégique

de territoire

Le comité syndical

58 élus

Bureau syndical
1 président
9 vices-présidents



Président : Pierre Martinez

Le conseil de développement

20 membres
bénévoles

Le conseil de développement réunit les représentants des acteurs économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs du PETR. Il est consulté sur les principales orientations du comité syndical et peut donner son avis ou être consulté sur toute question d'intérêt territorial. Il peut organiser des groupes de travail sur des thématiques du projet de territoire, pour faciliter la mise en réseau avec les acteurs privés, soutenir l'innovation et l'expérimentation.

La conférence des maires

50 maires

Une conférence des maires réunit les maires des communes situées dans le périmètre du PETR. La conférence est notamment consultée lors de l'élaboration, la modification et la révision du projet de territoire.

1^{er} Vice-président : **Philippe Gras**, chargé du Développement économique, promotion du territoire, maintien et développement de l'activité agricole et en charge du Conseil de développement

2^e Vice-président : **Jean Denat**, chargé de la Transition énergétique, du cadre de vie et de la biodiversité

3^e Vice-président : **Thierry Féline**, chargé du Projet de territoire

4^e Vice-présidente : **Véronique Martin**, chargée de la Culture, du patrimoine et du mécénat

5^e Vice-Président : **Loïc Fataccioli**, chargé de la Mobilité, interconnexions et coopération entre territoires

6^e Vice-Présidence : **Pierre Griselin**, chargé du Projet alimentaire territorial et soutien à la ruralité

7^e Vice-présidente : **Josiane Rosier-Dufond**, chargée de la promotion et du développement touristique

8^e Vice-président : **André Brundu**, chargé des savoir-faire et des traditions

9^e Vice-président : **Thierry Agnel**, chargé des Finances et de la commande publique



Projet de territoire



Le projet de territoire est un document d'orientation à vocation transversale, sans valeur juridique prescriptive.

Il repose sur les coopérations entre communes et intercommunalités.

Il est évalué et révisable.

Il est orienté vers l'action et pose dans une convention territoriale le cadre des ententes, conventions ou contrats.

Le projet de territoire fait l'objet d'une concertation. Il est soumis pour avis à la conférence des maires et au conseil de développement territorial, approuvé par les organes délibérants des EPCI et, le cas échéant, par les conseils départementaux et régionaux.

Le PETR Vidourle Camargue en quelques dates

2000

Juillet

Création de « l'association des maires, des élus et des communes pour l'émergence d'un Pays autour de la Petite Camargue »

2003

Décembre

Création de l'association Conseil de Développement du Pays autour de la Petite Camargue.

Restitution de la Charte de Pays

2005

Novembre

Arrêté préfectoral de création du Pays Vidourle Camargue

2006

Janvier

Le Pays ouvre ses portes

Juin

Convention de partenariat avec l'ADT du Gard pour la création de la mission tourisme

2008

Juin

Convention LEADER 2007-2013

Septembre

Conventionnement pour un SIG mutualisé

Novembre

Création de la mission patrimoine

2015

Février

Convention de partenariat avec la communauté de communes du Pays de Lunel pour la mise en œuvre de la charte du Pays Vidourle Camargue

Novembre - Convention LEADER 2014-2020

Décembre -Vote de la commission de la Région ATI-FEDER 2014-2020

2017

Février

Convention FEAMP 2014-2020

Avril

Signature du Contrat de ruralité (État)

Décembre

Arrêté préfectoral de création du PETR Vidourle Camargue

2019

Février

Assemblée constitutive du Conseil de développement du PETR

Juillet

Signature du Contrat territorial Occitanie (Région)

2021

Juillet

La Communauté de Communes Pays de Lunel intègre définitivement le PETR Vidourle Camargue

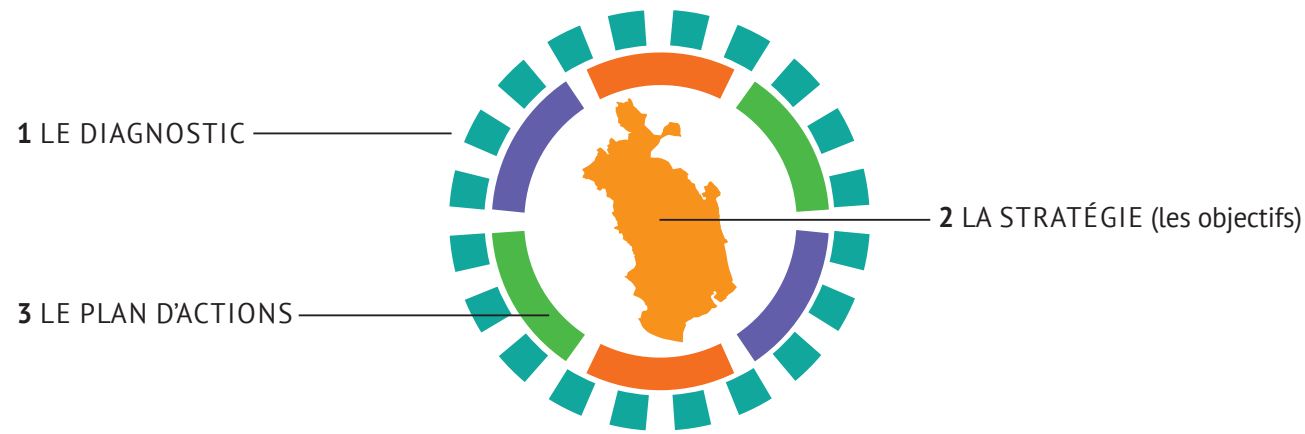
Décembre

Signature du Contrat de relance et de transition écologique (État)

Construire un projet de territoire

Connaître le territoire pour identifier ses ressources, son patrimoine, les résistances, les besoins actuels et à venir

Un projet de territoire se construit classiquement en 3 étapes :



Les axes stratégiques ont été définis en partant des nombreux travaux déjà réalisés sur le territoire. Une synthèse analytique des stratégies territoriales existantes permettant de partager un regard sur les axes de progrès du territoire, a constitué le socle à partir duquel ont été définis les axes stratégiques et les orientations du projet de territoire du PETR Vidourle Camargue.

Une enquête auprès de l'ensemble des membres du comité syndical, des communautés de communes, du conseil de développement, suivie d'ateliers réunissant les élus et les membres du conseil de développement ont permis de partager et d'approfondir ces orientations ainsi que de dégager des pistes d'actions.

Le projet de territoire est validé en comité syndical après avoir été présenté à la conférence des maires et au conseil de développement.



Les travaux socles

Les projets de territoires des communautés de communes :

- Terre de Camargue
- Pays de Sommières
- Petite Camargue
- Pays de Lunel
- Rhône Vistre Vidourle
- Les statuts des 5 communautés de communes

Les documents stratégiques :

- SCoT Sud Gard 2030
 - SCoT du Pays de Lunel
 - SRADETT Occitanie 2040
- Les travaux de l'atelier des territoires « Construire une vision partagée pour le territoire entre Nîmes et Montpellier » mené par les services de l'État (2013).

Les contractualisations (selon les périmètres retenus)

- CRTE avec l'État
- Contrat territorial avec la Région Occitanie
- LEADER, FEAMP, FEDER/FSE avec l'Union européenne

Le projet stratégique du PETR

Promouvoir un développement durable, l'attraction et la cohésion

Riche, d'un patrimoine naturel et culturel exceptionnel et singulier lui permettant d'affirmer une forte identité, oscillant entre une ruralité revendiquée et une urbanité croissante, situé à la croisée de multiples influences, le territoire Vidourle Camargue concentre les caractéristiques d'un positionnement à inventer.

Le projet stratégique du PETR Vidourle Camargue s'inscrit à la fois dans une logique de continuité des réflexions stratégiques menées antérieurement (charte de Pays, stratégie LEADER...) permettant ainsi de poursuivre et d'amplifier les axes déjà investis, mais il se donne également pour ambition d'aller plus loin au regard de nouveaux enjeux et d'un contexte en évolution.

Les EPCI du PETR, et le conseil de développement sont en attente d'un PETR :

- porteur d'innovation,
- facilitant la mise en œuvre d'actions à l'échelle locale,
- jouant la carte de la coordination intra et extraterritoriale pour donner force et visibilité à ce territoire.

La synthèse analytique des stratégies territoriales a fait apparaître **des enjeux partagés à l'échelle du territoire du PETR**. Ces enjeux, (littéralement, ce qui est à perdre ou à gagner) sont :

- La singularité et l'originalité du territoire issues de son patrimoine naturel et culturel,
- La qualité du cadre de vie et la cohésion sociale,
- La vitalité et le dynamisme d'une économie maîtrisée et apportant de la valeur ajoutée localement.

En 2021, la concertation menée a permis de prioriser et d'actualiser les objectifs jusqu'en 2027 et à plus long terme.



Le PETR s'est fixé 3 défis pour développer les richesses et maintenir les équilibres

Préserver
un **cadre de vie**
privilegié
et concilier ruralité
et urbanité



Renforcer
la qualité de **la vie** et
la cohésion **sociale**

S'appuyer
sur les ressources locales,
développer
l'**activité économique**
et maintenir l'emploi

Le territoire Vidourle Camargue doit se concentrer sur le management de ses paramètres d'attractivité et chercher le maintien des équilibres, tel est le **fil conducteur** qui guide le projet stratégique.



DÉFI LE CADRE DE VIE

Préserver un cadre de vie privilégié en transition et concilier ruralité et urbanité

- Une mosaïque de milieux naturels et un tiers du territoire font l'objet d'une protection environnementale.
- Une forte dynamique démographique et urbaine dont la maîtrise est indispensable.
- Une grande fragilité environnementale de ce territoire méditerranéen et pays d'eau.

Le défi consiste à préserver le caractère fort de ce territoire, inscrit dans ses paysages modelés par l'activité humaine. De la garrigue des terres jusqu'à la Petite Camargue et son entrée sur la mer, le territoire Vidourle Camargue a de nombreux espaces naturels classés et protégés, qui permettent de concilier biodiversité, valorisation culturelle et développement économique et social.

Le risque de perte d'identité paysagère est réel au regard de la pression foncière. De plus en plus sous influence des grands pôles urbains, les modes de vie locaux ont tendance à aller vers la dissociation entre lieu de résidence et d'activités, l'allongement des déplacements et la dépendance à l'automobile. Cela ne signifie pourtant pas la disparition de la campagne, un espace caractérisé par son authenticité, un cadre de vie agréable et des produits de proximité.

Ici comme ailleurs, la transition climatique et énergétique est devenue un défi majeur, que le PETR Vidourle Camargue doit relever en s'appuyant sur ses propres réalités. Réalités qui se traduisent par une hausse de la consommation énergétique, résultant d'habitats vieillissants et d'une croissance démographique. Pays d'eau, le territoire est face à des problématiques multiples liées à l'activité humaine et au changement climatique : saturation des stations d'épuration, inondations plus fréquentes, pollution des cours d'eau et de la mer.

Croissance durable
Accompagner la transition énergétique et climatique pour une croissance durable

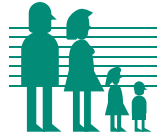
Qualité environnementale
Préserver et valoriser le patrimoine naturel, les paysages et l'environnement

Urbanisation, habitat
Encourager un développement urbain harmonieux et des parcours résidentiels adaptés



Éléments de diagnostic

DÉMOGRAPHIE



150 611 habitants, 1 ville de plus de 25 000 habitants, 1 de plus de 10 000 et 7 entre 5 000 et 10 000 habitants

Augmentation de 14% de la population entre 2007 et 2017

Les personnes âgées de 60 ans et plus représentent 35% de la population contre 24,9% pour la moyenne nationale

Taux de croissance démographique plus élevé au Nord qu'au Sud du territoire

CROISSANCE DURABLE



Indice de production d'énergie renouvelable du territoire de 82 contre 140 à l'échelle nationale

La mobilité et l'industrie représentent 71,2% des gaz à effet de serre

62% des logements ont plus de 30 ans et 65% des habitations ont un DPE supérieur à la classe énergétique D (INSEE 2019, ADEME)

Etat écologique du bassin hydraulique médiocre

Production de déchets par habitant supérieure à la moyenne départementale : 984 kg sur le territoire contre 665 kg pour le Gard (d'après l'ADEME)

URBANISATION, HABITAT



Nombre important de logements vacants (6 %)

Bonne croissance en matière de logements sociaux (+15% entre 2014 et 2019)

Logements neufs : 6,8 pour 1000 habitants construits par an entre 2011 et 2015

¼ du territoire en zone inondable et 600 ha de sol artificialisé entre 2000 et 2019

Un parcours résidentiel encore difficile : manque de diversité de l'offre et prix important du logement

QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE ET PAYSAGÈRE

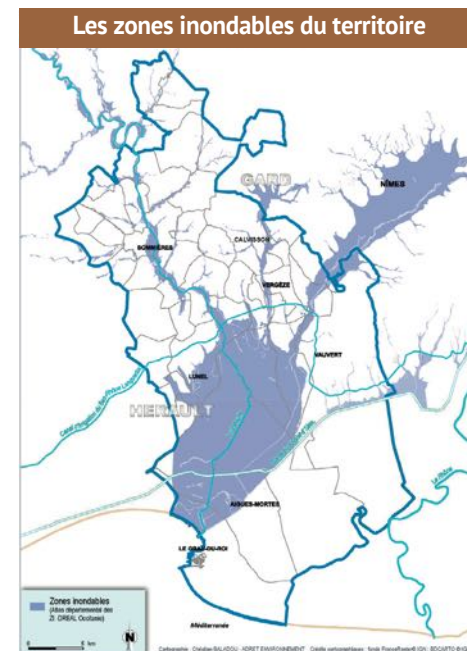


Le fleuve Vidourle opère une véritable « coulée verte et bleue » et fait en grande partie l'objet d'un classement en zone Natura 2000

35 % du territoire est en réserve de biosphère et présence d'un grand site de France pour la Camargue gardoise

25 monuments classés et 44 inscrits

Territoire coupé en deux : Autoroute A9, RN113, Réseau ferré, LGV. Emprise des infrastructures : LGV, doublement A9



Dans ce pays d'eau, les activités humaines doivent coïncider avec la présence prégnante des zones inondables qui concernent environ un quart du territoire Vidourle Camargue. Cartographie : Christian Baladou, ADRET ENVIRONNEMENT

DÉMOGRAPHIE	CROISSANCE DURABLE	URBANISATION, HABITAT	QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE
<ul style="list-style-type: none"> Nouveaux habitants : potentielle source de dynamisme social et d'économie résidentielle « Silver économie » propice au développement des services adaptés 	<ul style="list-style-type: none"> Développement de projets innovants à énergies renouvelables ou réducteurs des émissions GES soutenu à de multiples échelles 	<ul style="list-style-type: none"> Des outils existants pour lutter contre l'habitat indigne et énergivore 	<ul style="list-style-type: none"> La préservation du cadre de vie et la lutte contre le changement climatique constituent des axes majeurs dans les documents cadre et documents stratégiques multithématiques
Les opportunités			
<ul style="list-style-type: none"> Un territoire fortement attractif et reconnu avec une évolution démographique en constante augmentation Une dynamique démographique soutenue majoritairement par l'installation de nouveaux habitants 	<ul style="list-style-type: none"> Nombreux atouts pour le développement du photovoltaïque : toits plats, ensoleillement, deux influences climatiques Mise en place de moyens d'accompagnements des particuliers aux économies d'énergie Politiques de gestion de l'eau et du risque : préoccupation forte partagée par les EPCI Présence de plusieurs organismes en lien avec la préservation et la sensibilisation autour de la biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> Un espace multipolaire, entre ruralité et périurbanisation ; proximité des agglomérations de Nîmes et Montpellier Croissance du parc de logements sociaux De nombreux cœurs de villes et villages ayant un intérêt patrimonial 	<ul style="list-style-type: none"> Un profil paysager riche et varié avec 3 entités paysagères marquées Une biodiversité unique en méditerranée et seul territoire du Gard avec un débouché sur le littoral Des paysages agricoles divers et singuliers façonnés par des productions emblématiques et une agriculture bien présente Une mosaïque de milieux naturels exceptionnels reconnue par des mesures de protection (en particulier en Petite Camargue)
Les atouts			
Les faiblesses			
<ul style="list-style-type: none"> Un dépeuplement et une dévitalisation de certains cœurs de villes et villages Un taux de pauvreté supérieur à la moyenne nationale Perte d'une population jeune et vieillissement de la population notamment sur le littoral 	<ul style="list-style-type: none"> Un territoire coupé en deux par les infrastructures est-ouest et conçu pour la voiture individuelle Développement des énergies éoliennes qui se heurte à une « levée de bouclier » Pression sur l'eau potable : prélèvement, qualité, ressources, etc. Des problématiques de gestions des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> Centres-bourgs en souffrance : vieillissement du parc immobilier, précarité énergétique forte Marché de l'immobilier tendu : manque de diversité et des disparités territoriales importantes Banlieurisation entre Nîmes et Montpellier avec un développement pavillonnaire et des déplacements domicile-travail importants 	<ul style="list-style-type: none"> Le bassin hydraulique dégradé par les activités humaines Une perte de biodiversité dans les étangs et les canaux Des éléments patrimoniaux en danger qui demandent un entretien constant et onéreux
Les menaces			
<ul style="list-style-type: none"> Risque d'inadéquation entre l'action publique et les besoins des administrés Dérive vers un territoire « dortoir » ou de passage avec le risque d'une perte d'identité culturelle locale 	<ul style="list-style-type: none"> Risques naturels importants dus aux effets du changement climatique : inondations, incendies, érosion côtière, salinisation et montée du niveau de la mer 	<ul style="list-style-type: none"> Accélération de l'artificialisation des sols et urbanisation forte à maîtriser pour préserver la qualité paysagère et la surface agricole utile (SAU) Forte dépendance aux énergies fossiles et à l'augmentation de leur prix : source de précarité pour les ménages 	<ul style="list-style-type: none"> Fréquentation des espaces naturels pouvant fragiliser les écosystèmes : ambivalence tourisme et préservation des milieux

Accompagner la transition énergétique et climatique

Un territoire à mobiliser

La transition énergétique et climatique est présente dans tous les documents cadre et réglementaires (SRADETT, SCOT, etc.). Des objectifs ambitieux ont été fixés au niveau régional, national et européen. Ils ne peuvent être atteints que si les territoires se mobilisent. Au sein du PETR Vidourle Camargue, cette transition implique d'utiliser les ressources de façon efficace et rationnelle. À ce titre les PCAET (Plan climat énergie territoriaux) élaborés par les communautés de communes permettent d'identifier les enjeux et axes de progrès.

Favoriser les économies d'énergie dans les bâtiments et les transports

Le PETR Vidourle Camargue souhaite ainsi en premier lieu favoriser les économies d'énergie dans les bâtiments et les transports. Les projets des communautés de communes ou PCAET évoquent les questions de performances énergétiques des bâtiments : bâtiments publics, locaux d'entreprises, mais aussi l'habitat dans ses diverses composantes : l'habitat permanent avec notamment l'importance du pavillonnaire, l'adaptation des logements dans les centres anciens et la lutte contre la précarité énergétique, le développement de l'éco-rénovation, voire de l'éco-construction, mais aussi l'habitat touristique avec la protection contre la chaleur. La mobilité est évoquée dans le défi « Vie sociale », et doit être étudiée au regard des enjeux d'économie d'énergie et de la limitation des gaz à effet de serre (mobilité douce et alternative, optimisation et maîtrise des déplacements, transports collectifs).

EXEMPLES de ce que l'on trouve dans les documents d'orientation

SRADETT Occitanie

Multiplier par 2,6 la production d'ENR d'ici 2040. Eau et risques : Concilier accueil et adaptation du territoire aux risques présents et futurs. Aménagements plus résilients, culture du risque, gestion trait de côte.

SCoT Sud Gard et/ou Pays de Lunel

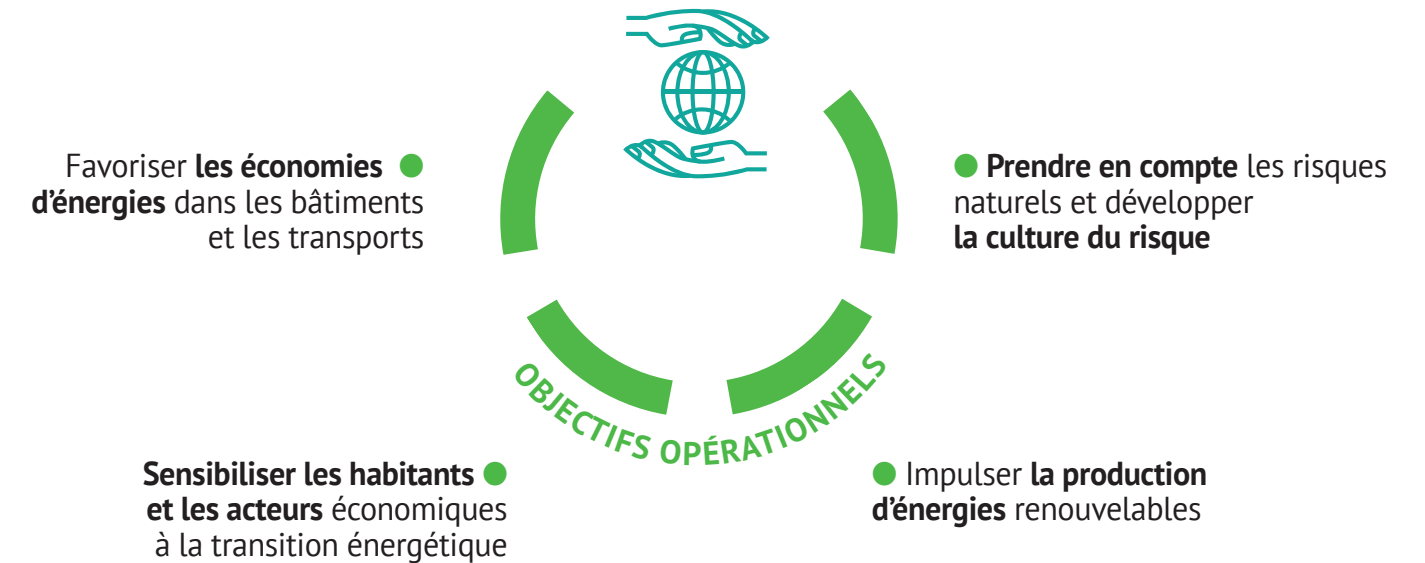
Préserver et gérer de façon durable les ressources du territoire : respect de la ressource en eau. Les cours d'eau comme vecteurs de « connexions » et de découverte du territoire.

Toutes les zones encore naturelles ou agricoles reconnues comme inondables sont considérées comme zones d'expansion de crues fonctionnelles dans les documents d'urbanisme locaux.



Croissance durable

Accompagner la transition énergétique et climatique pour une croissance durable



Favoriser la production d'énergies renouvelables

Parallèlement aux objectifs d'économie d'énergie, le PETR souhaite favoriser la production d'énergies renouvelables (ENR) en identifiant le potentiel des différentes sources (solaire, éolien, hydraulique, géothermie, ...) et leur cohérence avec la préservation des patrimoines et des milieux.

Favoriser et faire connaître les bonnes pratiques

La transition énergétique et climatique implique une modification des comportements de consommation, de production, et concerne tous les publics. Il est nécessaire de faire connaître et valoriser les bonnes pratiques. Ainsi le PETR Vidourle Camargue accompagne les habitants, les acteurs économiques et publics, à ces nouveaux enjeux.

Le changement climatique est responsable d'une accentuation des risques naturels, prégnants sur le territoire (inondations, incendies). S'ils sont d'ores et déjà pris en compte dans les documents d'urbanisme, le PETR encourage en complément le développement d'une culture du risque, propre à informer et former la population et les acteurs locaux à la prévention et à la mise en sécurité.



Poursuivre notre engagement pour la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel, des paysages et de l'environnement

Préserver la richesse et la diversité du territoire

La singularité de ce territoire repose et s'illustre par son patrimoine paysager, culturel et sa biodiversité, résultats des interactions entre la nature et les activités humaines. Le PETR souhaite en préserver la richesse et la diversité, en soutenant les axes des documents d'orientation et les actions menées par les acteurs locaux (restauration de la biodiversité, reconquête des milieux dégradés...) visant au maintien d'une armature verte et bleue. Il s'agit également de s'inscrire dans une logique de valorisation afin de partager ce patrimoine avec les populations locales et touristiques.

Favoriser le maintien des équilibres aquatiques

Dans ce pays d'eau, le PETR favorise plus particulièrement les actions visant au maintien des équilibres aquatiques : richesses halieutiques, milieux dunaire et littoral, mais aussi fleuve et rivières qui relient le territoire du Nord au Sud. Le PETR peut participer aux échanges entre les multiples acteurs et structures agissant sur le territoire. Il s'appuiera également sur le programme européen FEAMPA pour le volet halieutique.

EXEMPLES de ce que l'on trouve dans les documents d'orientation

Schéma régional SRADETT

Préserver et restaurer la biodiversité et les fonctions écologiques pour atteindre la non-perte en 2040 + Préserver et restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques + Déchets/Ressources : Biodéchets et volet littoral (filiales de valorisation des déchets des ports, macro-déchets plastiques)

SCoT Sud Gard et/ou Pays de Lunel

Préserver le socle environnemental et paysager du territoire (trame verte et bleue). Appropriation par les usagers. Les projets locaux doivent justifier de la bonne prise en compte des sous-trames écologiques, les identifier et favoriser le maintien de leurs fonctionnalités.



Qualité environnementale

Préserver et valoriser le patrimoine naturel, les paysages et l'environnement

● **Préserver le milieu agricole**, le patrimoine paysager et la biodiversité



● Favoriser le maintien des **équilibres des milieux aquatiques**, mer, fleuves, rivières, étangs, marais...

● **Prévenir** la production de déchets **et optimiser** la gestion des recyclables

● Sensibiliser et **éduquer à l'environnement** et au développement durable, aux mobilités douces en s'appuyant sur les acteurs de l'environnement existant

Réduire les déchets et optimiser leur recyclage

La modification des comportements évoquée dans l'orientation sur la transition énergétique et climatique concerne également la question de la réduction de la production de déchets et de l'optimisation de leur recyclage.

Ces sujets inscrits dans les compétences obligatoires des communautés de communes (GEMAPI, déchets) peuvent être enrichis et renforcés par le PETR par des mises en réseaux, des échanges, un soutien à l'innovation.

Accompagner tous les publics

Par ailleurs, pour travailler sur le changement de mentalités, de comportements, l'éducation à l'environnement et au développement durable doit viser tous les publics : familles, scolaires, mais aussi les entreprises et les élus afin de renforcer l'intégration des enjeux environnementaux dans l'action économique et publique.



Encourager un développement urbain harmonieux et des parcours résidentiels adaptés

Un territoire en croissance permanente

Les enjeux sont considérables sur ce territoire en croissance permanente, soumis à de fortes pressions urbaines, se devant de concilier accueil de populations et économie d'espace, urbanité et ruralité, pour préserver son cadre de vie privilégié. Cette pression est logiquement forte le long des principaux axes routiers (N113, A9), mais elle existe également dans les plus petites communes rurales notamment au nord. Ainsi, la qualité urbaine et les coupures d'urbanisation sont essentielles pour l'identité paysagère, la préservation du patrimoine et la vie sociale. Le PETR contribue à la prise en compte de cette question qui est traitée dans les SCOT. Ces derniers évoquent les modes de construction des villes et des villages (densification des corridors urbains existants, les typologies différenciées selon les secteurs) et la limitation de la consommation foncière. Le PETR peut accompagner les initiatives porteuses d'innovation (recherche sur les formes urbaines, la réadaptation du bâti ancien aux besoins actuels), la mise en réseau des initiatives et le lien intra et extraterritorial.

EXEMPLES de ce que l'on trouve dans les documents d'orientation

Schéma régional SRADETT

Réduire progressivement le rythme d'artificialisation des sols - Dispositif bourg-centre pour favoriser l'accès aux services de qualité par l'harmonisation et la mutualisation - Développer une offre d'habitat à la hauteur de l'enjeu de l'accueil et au service de la promotion sociale.

SCoT Sud Gard et/ou Pays de Lunel

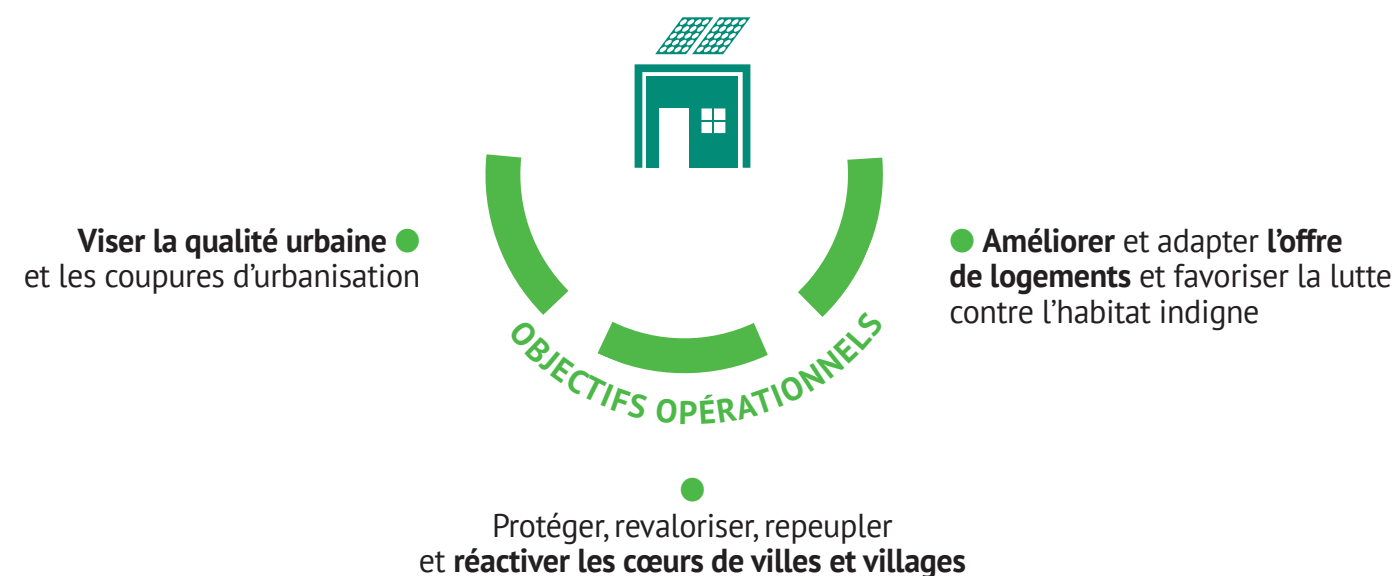
Des cœurs de ville à protéger, revaloriser, repeupler, réactiver : valorisation du bâti centre historique. Accessibilité et cadre urbain attrayants. Retour de l'activité économique et rénovation du logement.

Prescription du principe d'équilibre des espaces entre le développement et la préservation des espaces naturels et agricoles.



Urbanisation, habitat

Encourager un développement urbain harmonieux et des parcours résidentiels adaptés



Engager et faciliter une urbanisation raisonnée


Les centres des villes et de certains villages se dépeuplent, alors même qu'ils sont le cœur de l'identité patrimoniale et de la vie sociale. Le projet de territoire doit permettre d'engager et de faciliter les opérations visant à les protéger, revaloriser, repeupler et réactiver, se faisant l'écho des volontés exprimées par les communautés de communes dans leur propre projet et inscrites dans les orientations des documents d'urbanisme et dans les documents cadres. Il s'agit de privilégier une approche transversale touchant le bâti et le logement, les questions d'accessibilité et de cadre attractif (entrée de bourg, parking, itinéraires paysagers) et d'activités (services, économie). L'échelle du PETR est adaptée pour accompagner la conception et mise en œuvre de modèles innovants pour la revitalisation des bourgs.

Favoriser une offre de logements qualitative et diversifiée

Par ailleurs pour faciliter les parcours résidentiels des habitants et répondre aux problématiques d'inadéquation entre les besoins et l'existant, il est nécessaire de favoriser les initiatives permettant d'améliorer et d'adapter l'offre de logements et de favoriser la lutte contre l'habitat indigne. Les 5 communautés de communes ont inscrit dans leurs compétences optionnelles « la politique du logement et du cadre de vie ». Des recherches, des expériences innovantes, des échanges peuvent être mutualisés à l'échelle du PETR.

Agir, accompagner et suivre

Pour relever le défi « Cadre de vie » et agir à la mise en œuvre de ces orientations et objectifs, le PETR Vidourle Camargue...

...coordonne les contrats territoriaux et dispositifs européens :	dans lesquels il est inscrit par exemple le soutien pour :	...et apporte son expertise et anime des missions spécifiques :
<ul style="list-style-type: none"> ● CRTE, contrat de relance et de transition écologique ● CTO, contrat territorial régional Occitanie et dispositif « Bourg-centre » ● LEADER, liaison entre actions de développement de l'économie rurale ● FEAMPA, fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture ● FEDER/FSE, fonds européen de développement régional et fonds social européen 	<ul style="list-style-type: none"> ● Le développement de la production d'énergies renouvelables ● L'appui à l'efficacité énergétique ● La mise en valeur des espaces publics : aménagements qualitatifs, entrées de bourgs, aménagements urbains ● Le renforcement des bourgs-centres : aménagement public, réhabilitation façades ● Préservation, restauration et connaissance des ressources et patrimoines naturels et culturels ● Soutien aux actions pédagogiques, de sensibilisation et opérations de communication autour des patrimoines et des différents usagers du littoral ● Investissements écologiques pour la gestion des ressources halieutiques et des habitats marins ● Labellisation ou marque de développement durable ● Lutte anti-déchet 	<div style="text-align: center;">  <p>La mission tourisme</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Eco ambassadeurs ● Mise à disposition de matériel de mesure énergétique ● Labellisation </div> <div style="text-align: center;">  <p>La mission patrimoine</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Recherche de financements ● Aide au montage de dossiers de labellisation et notamment candidature au Pays d'Art et d'Histoire </div> <div style="text-align: center;">  <p>Le guichet Rénov'Occitanie</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Accompagne les particuliers dans leur projet de rénovation pour un logement plus économe en énergie </div>

Étudier de nouvelles pistes d'actions

Dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire des pistes d'action ont été identifiées et pourront être étudiées avec les acteurs concernés. Le conseil de développement ou des commissions du PETR pourraient se saisir de quelques-uns des sujets suivants :

Plan climat air énergie territorial (PCAET)

Les communautés de communes sont dans l'obligation de se doter d'un PCAET. Le PETR Vidourle Camargue pourrait assurer le suivi des PCAET et coordonner certaines actions communes à plusieurs EPCI, permettant de concevoir et de déposer un programme commun.

Exemple : recensement des bâtiments énergivores, information et sensibilisation de la population sur le bilan carbone et son évolution en temps réel.

Revitalisation des cœurs de villes et de villages

Le PETR est le relai de la Région pour le montage des dossiers bourgs-centres et facilitateur « Petites Villes de Demain » dans le cadre du CRTE. Dans le prolongement de cette mission, il pourrait initier une commission type « recherche & développement » pour :

- Faciliter les échanges de bonnes pratiques et diffuser différents outils : périmètre de préemption, opérations concertées de type FISAC, PLH, OPAH, éco quartier, opération façades, aménagements d'espaces publics, permis de louer, ...
- Observer et collecter les besoins (services, habitat...) et opportunités (bâti vacants, dégradés...).

Préservation et valorisation de la biodiversité

Associer la population aux actions en faveur de l'environnement en créant des missions pour lesquelles les citoyens s'engagent.

Sensibiliser et éduquer à l'environnement, au développement durable et aux mobilités douces.

Autres pistes

- La production d'énergies renouvelables : étude des potentiels des différentes énergies (solaire, éolien, géothermie, bois, méthanisation, hydrogène à partir de l'eau...).
- Sensibilisation aux risques (inondation, incendie...) et information, sur des publics ciblés (scolaires, entreprises...).

DÉFI LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

S'appuyer sur les ressources locales et le potentiel du territoire pour développer l'activité et maintenir l'emploi

■ Un territoire à vocation agricole affirmée mais sous pression, avec des productions diversifiées et emblématiques à valoriser. ■ Des qualités et ressources intrinsèques (paysages, patrimoines, eau, savoir-faire...) propices au développement d'un tourisme durable. ■ Une diversité de modèles et de dynamiques de développement d'activités possibles. ■ Des questions structurelles, chômage, précarité, freins à l'employabilité, encore trop prégnantes.

Le défi consiste à promouvoir un modèle de développement économique durable, fondé sur un ancrage territorial des activités et adapté aux ressources et opportunités locales. La stratégie économique inscrite dans le projet de territoire vise la qualité et le développement de l'emploi. Elle s'inscrit dans la promotion d'une culture de l'innovation.

Ouverte aux échanges et complémentarités avec les territoires voisins, elle respecte et s'appuie sur les spécificités du territoire.

L'agriculture, la pêche et le tourisme, pourvoyeurs d'emploi et de richesse, constituent des piliers de l'économie locale et contribuent à donner une image singulière. Le projet de territoire doit encourager la préservation et valorisation des ressources tout en facilitant l'organisation et l'adaptation de ces secteurs face aux évolutions et nouvelles demandes.

La situation de carrefour du PETR et son accessibilité, lui permettent d'être connecté aux dynamiques des territoires et agglomérations voisines (Nîmes et Montpellier) et de privilégier (rechercher) les activités non impactantes, créatrices d'emplois et porteuses d'innovation. Cela se décline à travers le projet de territoire tant sur la pérennisation des entreprises déjà présentes que sur l'accueil de nouvelles formes d'activités. Ce défi s'inscrit dans les dynamiques portées par les communautés de communes dans le cadre de leur compétence économique.

Agriculture et pêche

Affirmer la vocation agricole et l'économie de la mer sur tout le territoire

Accueil et développement d'entreprises

Encourager l'installation et le développement d'activités apportant une valeur ajoutée

Tourisme

S'engager vers un tourisme modernisé et durable

Emploi-formation

Développer l'employabilité et améliorer l'accès à l'emploi



Éléments de diagnostic

AGRICULTURE ET PÊCHE



Une agriculture gage d'un terroir Vidourle Camargue : 8 AOP, 1 IGP (AOP Muscat de Lunel, IGP Sables de Camargue, AOP Languedoc de Sommières, AOP Languedoc St-Christol/ AOP Taureau de Camargue/ IGP Riz de Camargue/ AOP Olive de Nîmes, AOP Huile d'olive de Nîmes)

40% de la superficie du territoire est agricole (2020) avec : viticulture, maraîchage, arboriculture, élevage, céréales

299 exploitations engagées en **agriculture biologique** en 2020 (Interbio), +43% en 3 ans.

Moins 28% d'exploitations et 4,2% de SAU artificialisée en 10 ans (2010 à 2019 – MSA).

Une activité halieutique avec le Grau du Roi, 1^{er} port de pêche chalutière de Méditerranée

ÉCONOMIE ET EMPLOI

58% des entreprises comptent 1 à 4 salariés et 16% n'ont pas de salarié (2018 – INSEE)

Taux de **création d'entreprises** de 14 % entre 2018 et 2019 contre 17% en France (INSEE)

40% des emplois proposés par Pôle Emploi sont des **emplois saisonniers**, dont 7 493 emplois saisonniers agricoles selon les données MSA 2018.

62% des entreprises relèvent du commerce ou des services

Taux de chômage de 14,6% pour les 15-64 ans en 2018 (contre 12,9% en France (INSEE 2018)

17,7% des jeunes de 15-24 ans ne sont pas insérés (sans emploi et sans diplôme) contre 16% de moyenne nationale (donnée 2017 INSEE)

ATTRACTIVITÉ

Forte saisonnalité de l'attractivité : Le Grau-du-Roi passe de 9 000 habitants en basse saison à près de 110 000 en été (population multipliée par 12)

Secteur de la restauration et de l'hébergement très dynamique (410 entreprises créées en 2019, INSEE)

Pays d'eau : Camargue, Méditerranée, canal du Rhône à Sète, le Vidourle...

Nombreux sites emblématiques et classés : Aigues-Mortes, Sommières, Ambrussum, Via Domitia, Grand Site de France Camargue gardoise, et des équipements développés : voies vertes, sentiers de randonnées

Secteur de l'économie sociale est solidaire (ESS) : sur les 567 structures employeuses d'ESS du territoire, seulement sept entreprises coopératives sont de type SCIC ou SCOP.



Analyse des éléments de diagnostic

AGRICULTURE ET PECHE	ÉCONOMIE ET EMPLOI	ATTRACTIVITÉ
<ul style="list-style-type: none"> ● Transition des pratiques agricoles et des modes de consommation : forte progression de l'AB et de la demande en produits certifiés ainsi qu'en circuits courts ● Émergence d'un Plan Alimentaire Territorial, projet collectif dont l'objectif est de garantir une alimentation saine, durable et accessible à tous 	<ul style="list-style-type: none"> ● Attractivité liée au littoral et au carrefour européen, bénéfique à l'entrepreneuriat et l'ensemble du territoire ● Engouement pour les espaces professionnels partagés, vecteur d'emplois locaux, de coopération et de mise en valeur des entreprises sur un même territoire (Tiers-Lieux, FabLab, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Rayonnement international par la proximité de pôles majeurs (villes culturelles de Nîmes et Montpellier, romanité, Camargue...) ● Innovation et pérennité de l'économie en milieu rural notamment par l'économie sociale et solidaire
Les opportunités		
<ul style="list-style-type: none"> ● Un secteur viticole dynamique et qui contribue à la visibilité du territoire ● Un territoire à vocation agricole toujours affirmée avec un potentiel de diversification garant du terroir Vidourle Camargue ● Seul territoire Gardois à déboucher sur la mer : une économie bleue impactante avec des retombées économiques directes ou indirectes et des entreprises qui ne se localisent pas seulement sur le cordon littoral 	<ul style="list-style-type: none"> ● Un fort tissu entrepreneurial, particulièrement constitué de TPE, PME ● Un potentiel d'accueil en zones d'activités avec des projets de développement (ZAE Les Portes de Dardaillon, ZAC Côté Soleil, Projet de ZAC Gallargues-le-Montueux...) ● Présence d'entreprises industrielles historiques : Salins du Midi, Royal Canin, Source Perrier, Eminence, Syngenta, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Une offre touristique diversifiée qui s'adapte aux tendances sociétales ● Un territoire attractif par ses ressources intrinsèques (héliotropisme, bovines, littoral, etc.)
Les atouts		
<ul style="list-style-type: none"> ● Diminution de la SAU et artificialisation des sols au détriment des surfaces agricoles ● Absence d'outils collectifs agricoles de production, de transformation, de collecte et distribution dans les filières (y compris la pêche) ● Difficultés à transmettre les exploitations/entreprises et à l'installation des jeunes agriculteurs 	<ul style="list-style-type: none"> ● Des secteurs économiques insuffisamment créateurs d'emplois salariés (87% de TPE) ● Taux de chômage élevé ● Des freins pour l'employabilité (saisonnalité, non-insertion des jeunes, mobilités, accès à la formation) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Un territoire coupé en deux par les infrastructures et peu de synergies entre terre et mer ● Une part importante des actifs travaillent hors du territoire et un éloignement domicile/travail pour de nombreux actifs
Les faiblesses		
<ul style="list-style-type: none"> ● Conséquences du renouvellement générationnel sur la transmission et la pérennité des entreprises agricoles et halieutiques ● Diminution des terres agricoles en secteur périurbain : espaces agricoles fragilisés et fragmentés par l'urbanisation 	<ul style="list-style-type: none"> ● Évasion économique, conséquence de la perte d'emplois et de services ● Précarité structurelle causée par un taux de chômage en hausse et des freins à l'employabilité ● Manque de stratégie commune pour développer la compétence « Économie » 	<ul style="list-style-type: none"> ● Un territoire coupé en deux par les infrastructures et peu de synergies entre terre et mer ● Une part importante des actifs travaillent hors du territoire et un éloignement domicile/travail pour de nombreux actifs ● Un secteur de l'économie sociale est solidaire (ESS) présent mais peu innovant
Les menaces		

Affirmer notre vocation agricole et l'économie de la mer

L'économie de la mer et agricole, des enjeux importants

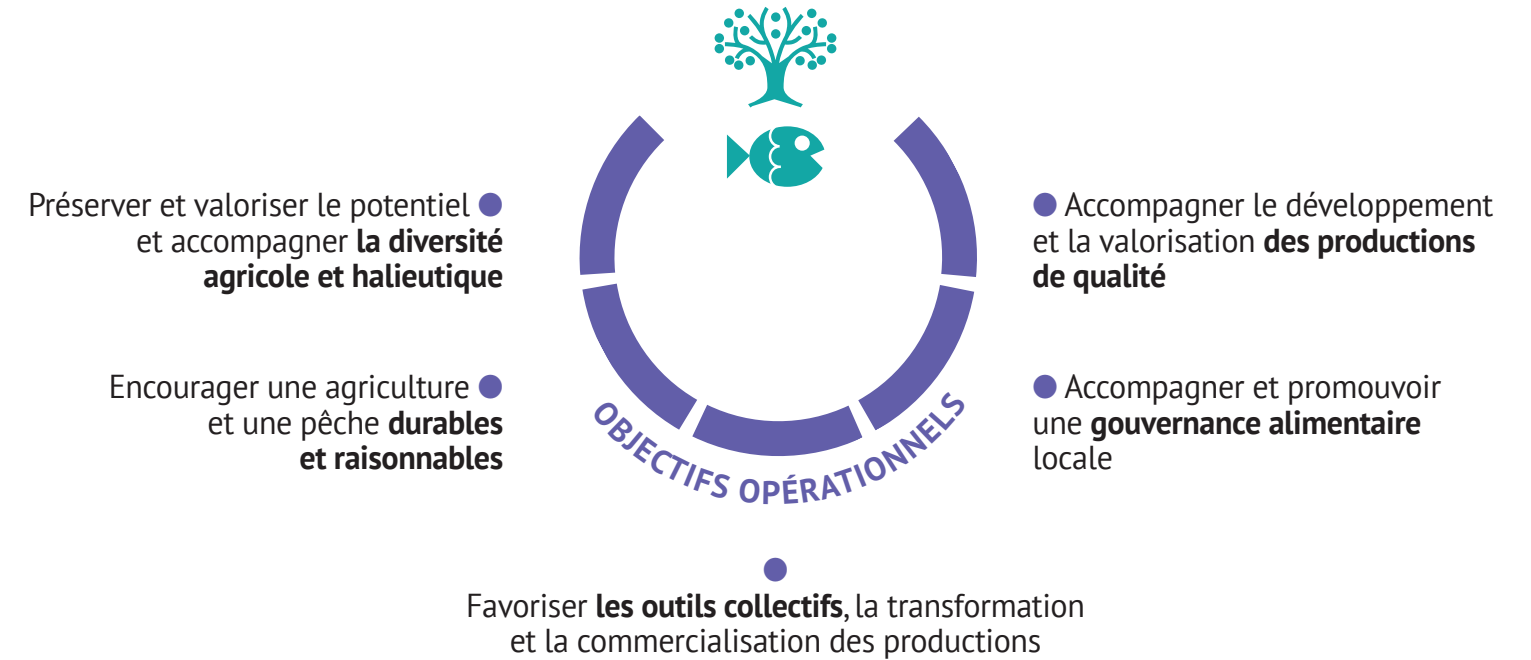
La croissance démographique et la périurbanisation font peser de fortes tensions sur le foncier. La préservation du potentiel agricole est pointée dans le projet de territoire comme dans les documents cadres et réglementaires comme un enjeu important. L'agriculture est au cœur de nombreuses interactions : elle contribue au maintien d'espaces de respiration (fonctions paysagères et environnementales) mais surtout a une fonction productive, créatrice d'emplois et de richesses. Il en va de même pour l'économie de la mer, pour laquelle le projet de territoire constitue une opportunité pour créer des synergies à l'échelle du territoire et contribuer au développement et à la reconnaissance des productions et savoir-faire locaux.

Le PETR ambitionne de préserver et faciliter la reconnaissance de cette richesse agricole et halieutique.

L'heure est à la promotion d'une agriculture et d'une pêche durables et raisonnables qui tiennent compte de la préservation de la ressource et des milieux, à travers par exemple le développement de l'agriculture biologique et qui permettent d'optimiser et de commercialiser au mieux les productions pour augmenter la valeur ajoutée sur le territoire.

Agriculture et pêche

Affirmer la vocation agricole et l'économie de la mer
sur tout le territoire



EXEMPLES de ce que l'on trouve dans les documents d'orientation

SRADETT Occitanie

Permettre le développement d'une économie de la mer diversifiée dans le respect des enjeux de préservation et de restauration de la biodiversité

SCoT Sud Gard et/ou Pays de Lunel

Maintenir les espaces agricoles comme "supports" d'une activité agricole productive et éviter leur surconsommation par l'éparpillement des développements urbains. Limiter la consommation des espaces agricoles. Préservation et maintien des espaces agricoles.



Une gouvernance alimentaire locale

L'enjeu est de faciliter la consommation en valorisant la diversité et la singularité des productions et des savoir-faire à la fois auprès des habitants et usagers du territoire grâce à la promotion d'une gouvernance alimentaire locale, le développement des circuits courts et de proximité, le développement des liens entre les acteurs locaux... mais aussi vers des bassins de consommation plus étendus.

Des dynamiques et initiatives exemplaires à accompagner

Cet enjeu passe par la structuration des filières et la mise en synergie des acteurs intra et interfilières. Une meilleure organisation de la transformation et commercialisation des productions, par une reconnaissance via les marques, labels et certifications, permet ainsi de donner confiance au consommateur et d'affirmer l'origine et la qualité des produits. La démarche de labellisation « Vignobles et découvertes » initiée par le PETR en est un exemple.

Des dynamiques et initiatives existent, souvent de façon isolée.

Le PETR veut les mettre en lumière, faciliter l'essaimage de pratiques exemplaires ou innovantes sur l'ensemble du territoire afin de démultiplier leur impact.



Encourager l'installation et le développement d'activités apportant une valeur ajoutée

Des activités équilibrées et adaptées aux spécificités locales

Situé à un carrefour entre deux grandes régions, à proximité de grandes agglomérations régionales, facilement accessible et doté de réseaux, le territoire Vidourle Camargue dispose d'atouts non négligeables en termes d'attractivité économique. Cette dernière peut se décliner de façon différenciée selon les communes et les communautés de communes. Certains secteurs sont propices au développement de nouvelles formes d'activités et de travail attirant des TPE, PME, des auto-entrepreneurs qui s'inscrivent dans le renouvellement du tissu urbain et des bourgs et villages, valorisant les qualités résidentielles du territoire, et souvent inclus dans la sphère de l'économie présentielle. D'autres privilégient une spécialisation via l'aménagement de ZAE et de services connexes. Cette logique impulse une compétitivité de territoire plus large en articulation avec les agglomérations avoisinantes. Quelle que soit ces formes, le PETR promeut une répartition des activités équilibrée et adaptée aux spécificités locales.

Faciliter l'installation et la mise en réseau de qualité

Le cadre du projet de territoire doit permettre de privilégier une économie créatrice d'emplois et respectueuse du territoire, une économie facilitant la création d'écosystèmes de production et d'innovation permettant notamment de développer les filières et savoir-faire locaux dans des perspectives d'avenir. Cette économie s'appuie sur une armature et un tissu entrepreneurial actif mais à renforcer. Aussi, le PETR encourage la construction d'un environnement d'accueil qualitatif, et facilite la mise en réseau et la circulation de l'information (ex. disponibilités foncières, réseaux d'appui et d'accompagnement, THD...).

EXEMPLES de ce que l'on trouve dans les documents d'orientation

SRADETT Occitanie

Prendre appui sur les logiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique pour engager une mutation de l'économie des territoires.

SCoT Sud Gard et/ou Pays de Lunel

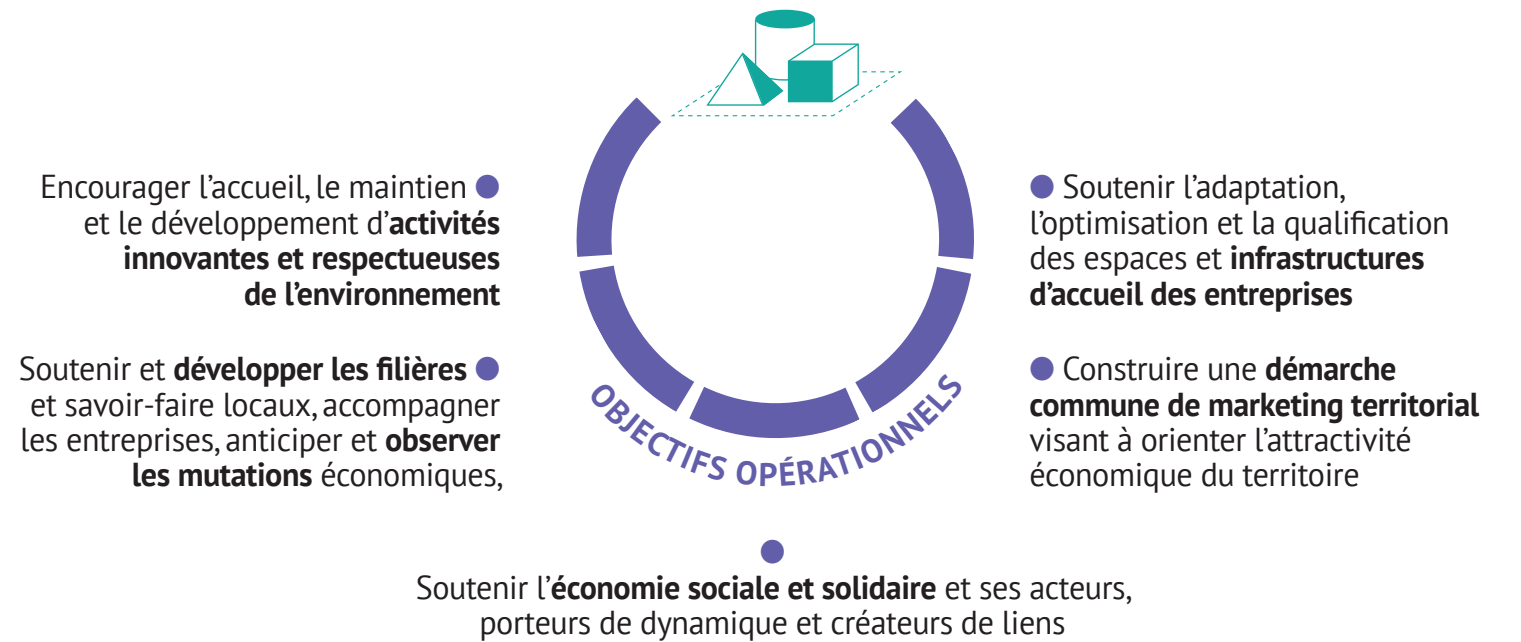
Se positionner et faire évoluer le modèle économique - Spatialiser les grands secteurs liés à la compétitivité du territoire : produire, innover, capter les flux extérieurs et éviter de tout miser sur l'économie présentielle. (Économie de la connaissance via une offre d'accueil adaptée). Consommer l'espace économique de manière raisonnée et cohérente. Développer le numérique et les usages du digital.

Les zones d'activité créées ou à créer doivent s'inscrire dans une démarche de qualité respectueuse de l'environnement avec un haut niveau d'équipement



Accueil et développement d'entreprises

Encourager l'installation et le développement d'activités apportant une valeur ajoutée



Poursuivre l'animation du club des entrepreneurs

D'ores et déjà, le PETR Vidourle Camargue et les CCI du Gard et de l'Hérault coaniment un club d'entreprises dont les objectifs sont de :

- découvrir et valoriser les compétences locales
- développer des courants d'affaires
- échanger sur des problématiques de territoire
- contribuer au développement de l'économie locale.

Dans la poursuite de cette dynamique, le PETR constitue une échelle pertinente pour soutenir le déploiement d'un dispositif d'accompagnement des entreprises et des porteurs de projet afin de faciliter leur installation, maintien et/ou développement.

Fédérer les synergies

Le Pôle d'équilibre peut coordonner la construction d'une démarche de marketing territorial permettant de fédérer les synergies des acteurs publics et privés, d'orienter et de renforcer la stratégie économique, d'en décliner les facteurs d'attractivité et les complémentarités de façon concrète et ciblée, au regard des besoins. Dans un contexte de mutation économique et de concurrence accrue des territoires, la promotion d'une image commune, forte et singulière constitue un atout maître au bénéfice de tous.

S'engager vers un tourisme modernisé et durable

Pilier de l'économie locale au large spectre : du tourisme balnéaire

au tourisme rural et patrimonial plus diffus

Aujourd'hui, de fortes convergences apparaissent pour promouvoir un tourisme durable, modernisé et respectueux de l'environnement quel que soient les niveaux de réflexion (communes, communautés de communes, PETR, SCoT...). Le PETR accompagne la structuration et le développement d'une offre touristique entre terre et mer, la création de synergies, de circulation du littoral aux portes des Cévennes, de connexions avec les sites et territoires voisins.

Des axes touristiques à développer et à mieux structurer

Il s'agit de contribuer au développement d'un tourisme ancré dans la singularité et la compréhension du territoire et notamment :

- L'agri et l'œnotourisme (avec les multiples appellations d'origine protégée, les productions et traditions camarguaises,...) qui constituent un levier de diversification pour conforter l'activité agricole,
- Le tourisme lié à la découverte des patrimoines naturels et culturels (matériels et immatériels) ou à la pratique des activités de pleine nature, avec la conciliation des enjeux de découverte, de fréquentation, de respect et de protection des sites naturels, particulièrement au sud du territoire,
- Par ailleurs, le tourisme fluvial et les potentialités liées à l'eau avec bien entendu le volet balnéaire autour de la Méditerranée mais aussi les rivières, fleuves (Vidourle) et canaux (Canal du Rhône à Sète...) propices à de multiples activités nautiques, qui constituent de nouvelles pistes.

EXEMPLES de ce que l'on trouve dans les documents d'orientation

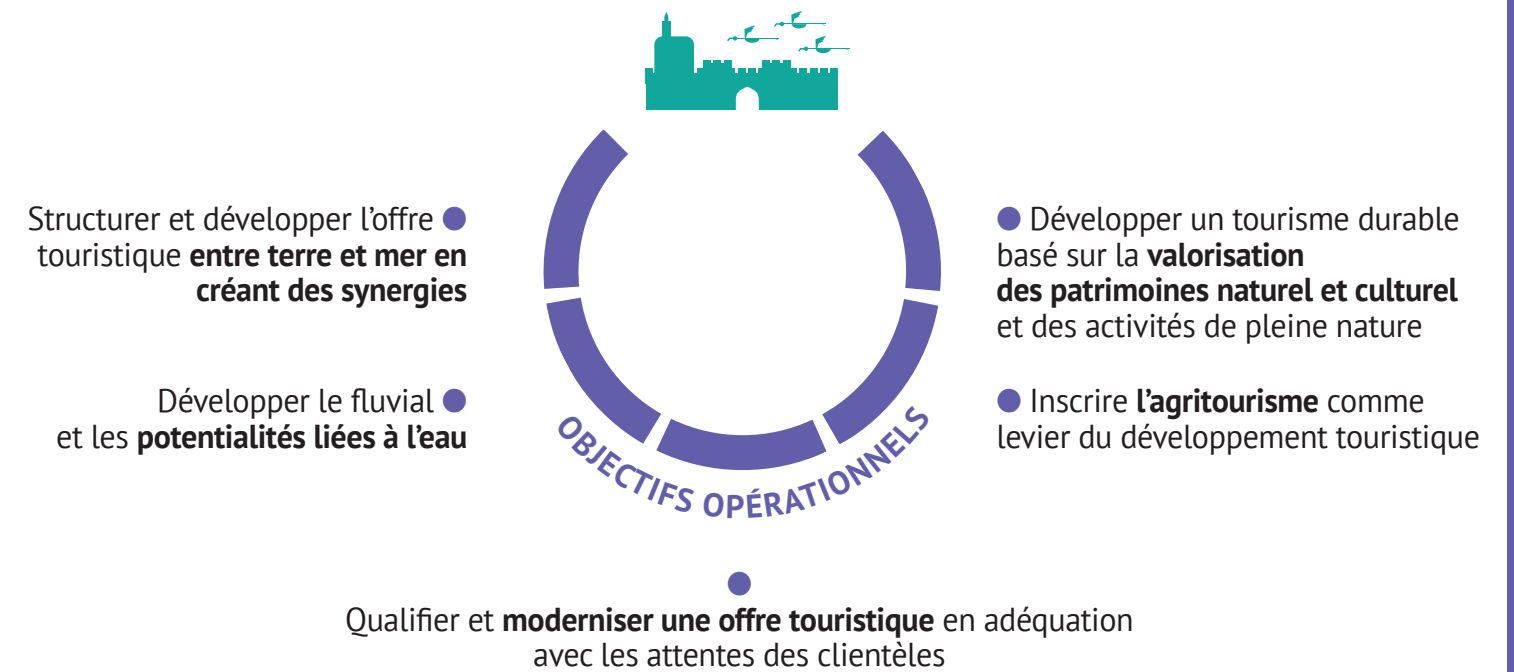
SCoT Sud Gard et/ou Pays de Lunel

Mettre en place une véritable stratégie de développement touristique (actions autour du tourisme durable, APN...). Lier les sites dans un projet global (grandes voies intersites ; axe fluvial, écomobilité...). Créer des destinations relais et des pôles d'équilibre touristiques. Montée en qualité du parc d'hébergements touristiques



Tourisme

S'engager vers un tourisme modernisé et durable



Une attractivité touristique qui se structure

Depuis plusieurs années, le PETR anime une commission tourisme en partenariat avec les agences départementales touristiques. Diverses actions ont été réalisées ou engagées (éditions de brochures et cartes, wifi-territorial, candidature label « Vignobles et découvertes », animation site remarquable du goût, démarche de tourisme durable avec les ambassadeurs écotouristiques...), le PETR souhaite les poursuivre et les amplifier afin d'accroître les retombées sur l'ensemble du territoire.

La promotion de ce tourisme passe par la qualification et la modernisation de l'offre (d'hébergement, d'accueil...) qui constituent un enjeu constant. Une adaptation et une montée en qualité est nécessaire pour mieux répondre aux attentes des clientèles (développement des marques et labels, l'accès et l'investissement des nouvelles technologies, un accès facilité à l'information, la mise en réseau et la visibilité de l'offre, etc.).



Développer l'employabilité et améliorer l'accès à l'emploi

Mieux mobiliser les dispositifs de formation

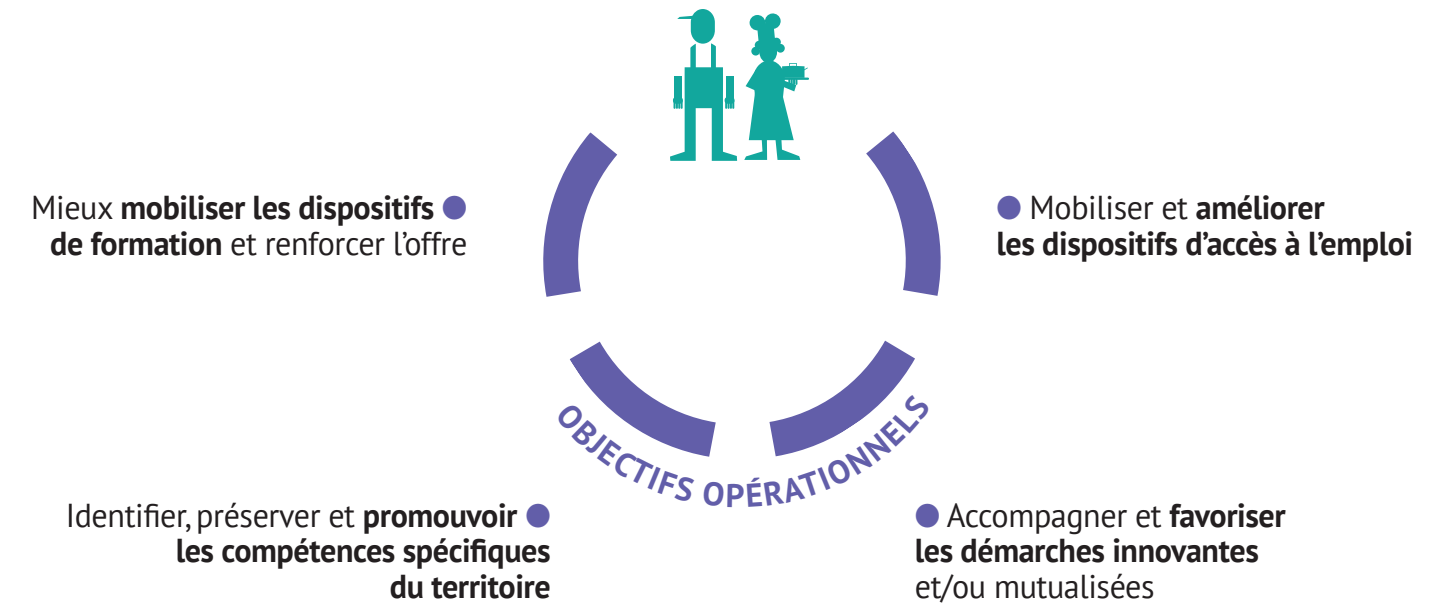
Plusieurs indicateurs socio-économiques, niveau de chômage élevé, indice de concentration d'emploi faible, bas niveau de formation des jeunes, saisonnalité de l'emploi... illustrent la nécessité de progresser sur l'employabilité et l'accès à l'emploi. Un des premiers axes proposé dans le projet de territoire, au regard de la faiblesse de l'offre vise à mieux mobiliser les dispositifs de formation et à renforcer l'offre sur le territoire. L'augmentation du niveau de qualification notamment chez les jeunes, le développement et l'adaptation des compétences aux métiers d'aujourd'hui et de demain est indispensable et gage d'avenir.

Identifier les compétences spécifiques liées au territoire

Dans cet esprit, la préservation et la promotion de compétences spécifiques, liées au territoire, comme les métiers liés à la pêche, à la production et transformation des productions locales, mais aussi au développement du tourisme, secteur en constante évolution, constituent des préoccupations du projet de territoire déjà pointées dans les stratégies LEADER relative au développement rural et FEAMPA concernant la pêche et l'aquaculture.

Emploi & formation

Développer l'employabilité et lever les freins à l'emploi



EXEMPLES de ce que l'on trouve dans les documents d'orientation

SCoT Sud Gard et/ou Pays de Lunel

Économie de la connaissance via une offre d'accueil adaptée
 Agir sur les fonctions de centralité et l'attractivité des pôles, principaux, secondaires et relais dans le domaine du développement de l'économie et de l'emploi



Lever les freins à l'emploi

Il s'agit également de mieux mobiliser les dispositifs d'accès à l'emploi pour tenter de lever les freins à l'emploi. Pour le territoire, ces questions sont en partie liées à la mobilité. Rappelons que de nombreux actifs travaillent dans les agglomérations voisines. Cette question évoquée dans le défi vie sociale est un axe sur lequel le PETR travaille.



Soutenir les démarches innovantes et/ou mutualisées

Le rôle du PETR peut aussi permettre de favoriser et de promouvoir les démarches innovantes et/ou mutualisées comme les groupements d'employeurs, la création de salons de l'emploi saisonnier, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences par exemple. L'emploi saisonnier constitue à ce titre un des champs à optimiser en termes d'activités.



Agir, accompagner et suivre

Pour relever le défi « Développement économique » et agir à la mise en œuvre de ces orientations et objectifs, le PETR Vidourle Camargue...

...coordonne les contrats territoriaux et dispositifs européens :	dans lesquels il est inscrit par exemple le soutien pour :	...et apporte son expertise et anime des missions spécifiques :
<ul style="list-style-type: none"> ● CRTE, contrat de relance et de transition écologique ● CTO, contrat territorial régional Occitanie et dispositif « Bourg-centre » ● LEADER, liaison entre actions de développement de l'économie rurale ● FEAMPA, fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture ● FEDER/FSE, fonds européen de développement régional et fonds social européen 	<ul style="list-style-type: none"> ● Le développement et l'installation des entreprises ● Le développement de l'économie circulaire et collaborative ● L'accompagnement des réseaux d'entreprises, observation, anticipation des mutations économiques ● La mobilité pour l'employabilité ● La promotion des produits agro-alimentaires et halieutiques ● La stratégie alimentaire territoriale ● Le maintien des commerces de proximité ● La structuration et développement de l'offre touristique modernisée et respectueuse de l'environnement ● L'investissement dans les sites de loisirs, les activités, le déploiement d'outils numériques, le développement des réseaux de prestataires touristiques... 	<div style="text-align: center;">  </div> <p>Le club des entrepreneurs Vidourle Camargue en partenariat avec les consulaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation des visites de savoir-faire des entreprises pour permettre la rencontre entre élus et entrepreneurs, susciter des courants d'affaires, rompre l'isolement de l'entrepreneur. <hr/> <p>La mission tourisme en partenariat avec les agences départementales du tourisme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Edition : cartes touristiques, boucles cyclo touristiques, sites remarquables du goût • Animation des réseaux de prestataires : labels, sites remarquables du goût, vignobles et découvertes. • Éco passeurs du país « Vignobles et découvertes », « Petites cités de caractère » <hr/> <div style="text-align: center;">  </div> <p>Le Plan alimentaire territorial en partenariat avec les EPCI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rassembler les acteurs de la chaîne alimentaire autour d'un projet collectif pour garantir la résilience alimentaire : mieux manger, mieux produire et moins gaspiller.

Étudier de nouvelles pistes d'actions

Dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire des pistes d'action ont été identifiées et pourront être étudiées avec les acteurs concernés. Le conseil de développement ou des commissions du PETR pourraient se saisir de quelques-uns des sujets suivants :

Marketing territorial

Le PETR pourrait coordonner une démarche de marketing territorial avec

- la réalisation au préalable d'une étude d'image permettant de comprendre comment le territoire est perçu et de préciser les facteurs d'attractivité à développer
- la définition d'un plan marketing déclinant des actions à mener en commun dans le cadre du PETR
- la promotion d'initiatives exemplaires dans et hors du territoire

Cette démarche pourrait intégrer un observatoire des disponibilités foncières et immobilières en veillant à maintenir le potentiel agricole.

Accueil entreprises : Identification des entreprises innovantes déjà présentes, des potentiels d'accueil (ex. observatoire ZAE – locaux vacants) ; Qualification des ZA communautaires (densification, fibre optique, qualité paysagère...) ; Immobilier d'entreprise (espaces de travail mutualisé, pépinières, ...) ; économie circulaire et collaborative (tiers-lieux, collecte et valorisation des déchets plastiques pêchés en mer).

Préservation et valorisation du potentiel agricole : Qualification des espaces agricoles (production spécialisée, gestionnaire d'écosystème...) ;

Expérimentations d'outils de préservation et de dynamisation du foncier agricole (ex. mise à disposition de terre...) ; Installation d'entreprises en lien avec la filière agricole.

Agriculture et pêche raisonnées : Accompagnement des agriculteurs et pêcheurs dans l'organisation de leur système de production et de leurs pratiques (outils collectifs de stockage, ateliers de transformation, plateforme de commercialisation, etc.).

Tourisme : Fluvial et les potentialités liées à l'eau ; Tourisme modernisé et durable : voies cyclables, hébergement et restauration sous label ; numérique...

Emploi et attractivité : amélioration de l'offre de formation et l'adapter aux filières d'avenir, création d'une « Maison de l'Économie », renforcement des services publics locaux.

DÉFI LA VIE SOCIALE

Renforcer la qualité de vie et la cohésion sociale

- Une population et une société en mutation qui génèrent des besoins nouveaux en services, et différents selon le type de population.
- Un territoire très accessible avec une offre en mobilité durable à renforcer.
- Un patrimoine et une culture riche, avec des traditions vivantes.

Le défi consiste face à l'importante croissance de la population et à l'accueil de nouveaux habitants sur le territoire à maintenir et renforcer la cohésion sociale et la qualité de vie.

Dans ce contexte, les services et les équipements doivent s'adapter en quantité, mais aussi en diversité pour répondre aux besoins croissants et variés, que ce soit dans le domaine culturel, de la santé ou de la vie associative et sportive.

Le territoire demeure très accessible grâce aux infrastructures de transport, mais le maillage interne et les mobilités du quotidien restent à améliorer. La complémentarité/l'organisation des modes de transports demeure un enjeu fort de la stratégie à mettre en œuvre, et doit être travaillé pour gagner en efficacité, et permettre aux populations de réduire leurs déplacements et/ou de les effectuer autrement notamment en allant vers des modes de déplacement moins carbonés.

L'identité culturelle singulière autour la bouvine et la transmission de la connaissance du patrimoine sont également des atouts à renforcer pour contrer les risques de décohésion sociale. Devant la diversité des populations du territoire (nouveaux arrivants, seniors, jeunes...), le projet de territoire vise à favoriser le vivre-ensemble, les liens intergénérationnels et des démarches citoyennes propres à ancrer chacun dans des actions collectives pour le territoire.

Services

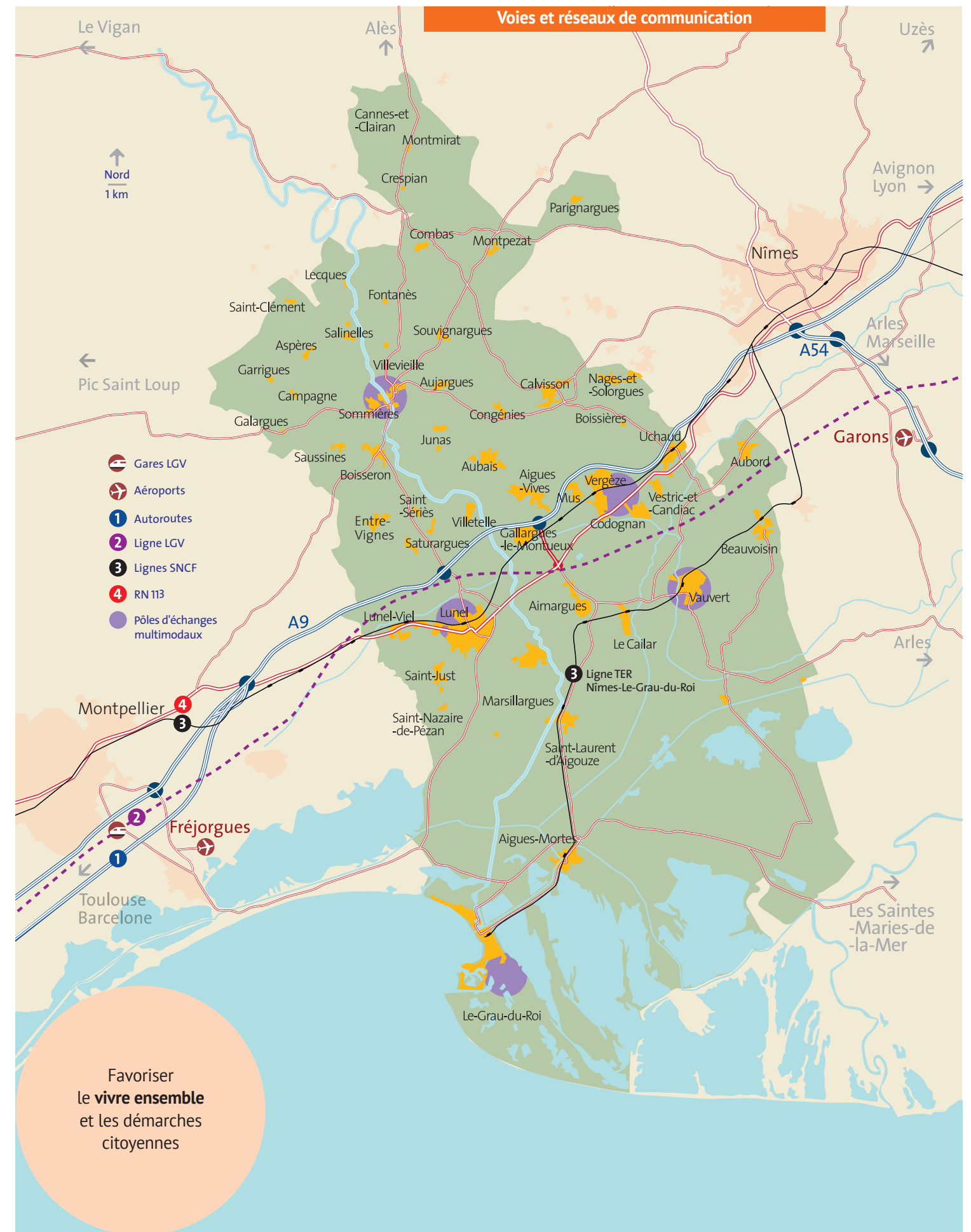
Renforcer et adapter l'accès et l'offre de services et d'équipements

Mobilité, réseaux

Améliorer l'accessibilité du territoire, son maillage et les déplacements internes

Culture et patrimoine

Renforcer le rôle de la culture et du patrimoine dans l'attractivité résidentielle



Une histoire riche et un patrimoine vivant à transmettre

Dans le cadre de la mission patrimoine du PETR Vidourle Camargue, un inventaire détaillé des patrimoines de chaque commune a été réalisé entre 2006 et 2013. 3 463 éléments patrimoniaux ont été identifiés et documentés. Son analyse a permis de proposer **une stratégie de valorisation du patrimoine** établie sur 7 thématiques :

- Patrimoine archéologique (Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge, ...)
- Les centres historiques (patrimoine humain, III^e République, ...)
- L'industrie (sel, vigne, verrerie, ...)
- Les produits du terroir (AOP taureau de Camargue, AOP olive et huile d'olive de Nîmes, divers AOP et IGP pour le vin, le riz, ...)
- L'eau (ponts, moulins, cabanes de pêcheurs, martelières, ports, ...)
- Le patrimoine protestant (49 temples, dont 4 classés Monuments historiques)
- La terre taurine (tradition camarguaise portée par la bouvine).

La « **bouvine** » est le terme générique qui désigne l'ensemble des activités économiques et des manifestations culturelles et festives générées par l'élevage du taureau camarguais. Elle personnalise fortement l'activité economico-culturelle locale par les paysages (pâtures à taureaux), les activités culturelles (ferrades, courses camarguaises...) et ses lieux de pratique (arènes, torils,...).

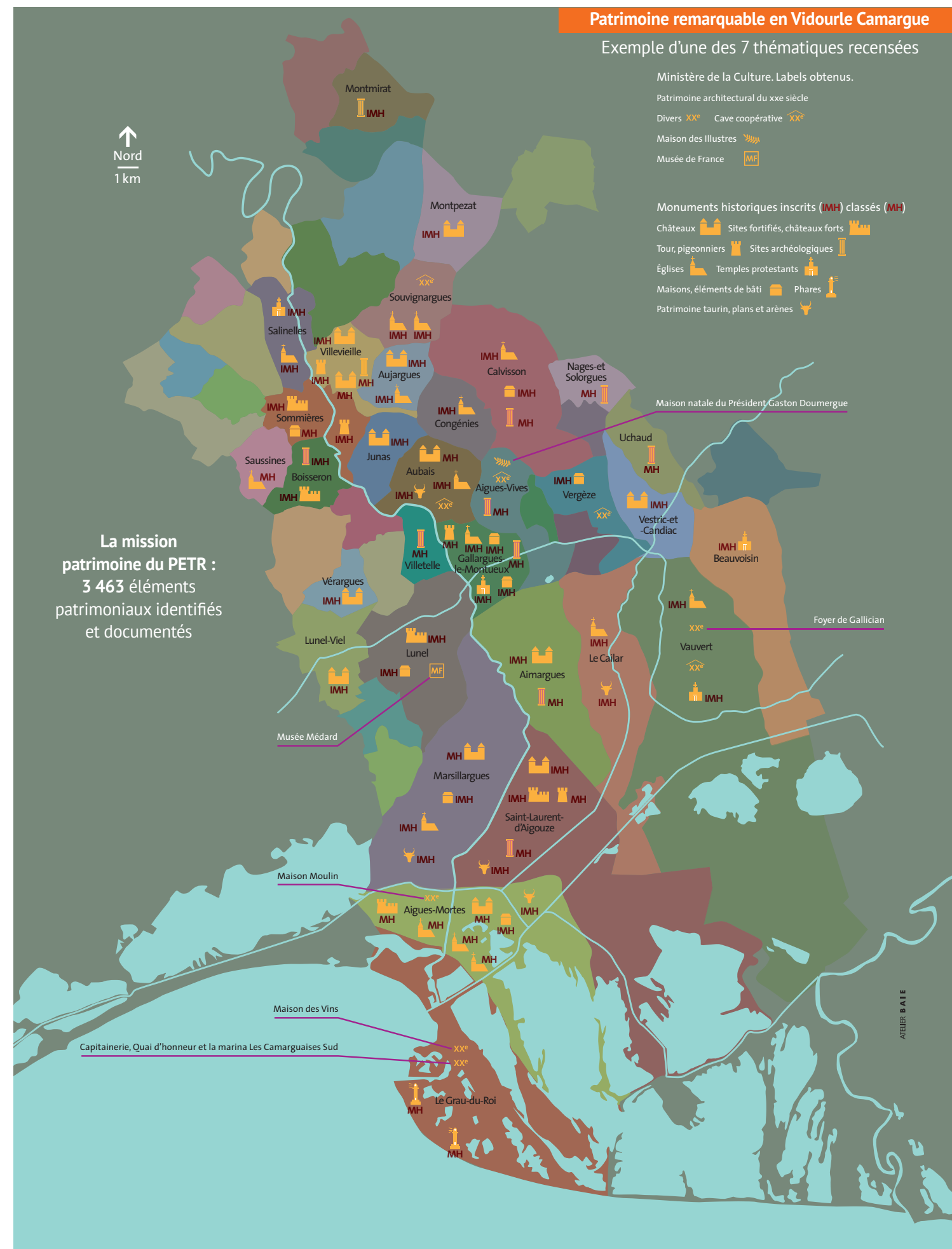


À l'échelle du PETR Vidourle Camargue

- 19 communes possèdent des arènes en dur ;
- Plus de 35 manades portent leurs activités sur le territoire du PETR

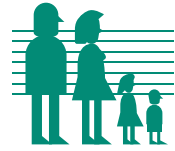
En Camargue :

- 850 courses/ an + 353 000 spectateurs ;
- 50 000 ha d'exploitation/ 25 000 bovins en élevage /140 manades environ ;
- Environ 130 clubs taurins ;
- 26 millions d'euros de CA : nombreuses retombées (élevage, restauration, activités touristiques, médias, vestimentaire...).
- 2 fédérations qui structurent la filière (FFCC, Fédération des manadiers)
- AOP Taureau de Camargue



Éléments de diagnostic

DYNAMIQUE DEMOGRAPHIE ET ASSOCIATIVE



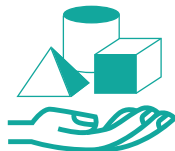
Le territoire a gagné + de **10 000 habitants** (+14% entre 2007 et 2017)
 Les personnes âgées de **60 ans et plus** constituent **35 % de la population**
 Tissu associatif : 2 fois plus important à l'échelle du PETR qu'à l'échelle du Gard (479 associations pour 10 000 habitants)
 Pauvreté : 15,28% (taux national 14,7%) avec 6 communes au-dessus du taux

MOBILITES



46% des actifs se déplacent hors du territoire Vidourle-Camargue pour leur emploi (2013)
 85% des déplacements domicile-travail se font en voiture et 3,3% en transports en commun (2018)
2 lignes de TER avec **2 pôles d'échanges multi modaux (PEM)** : Lunel et Vergèze/Codognan et 3 en projets : Sommières, Vauvert, Grau-du-Roi
 Des voies vertes en développement avec d'ores et déjà 75 kms de piste aménagée/voie verte (Caveirac-Sommières, Vauvert-Gallician-Grau-du-Roi-Espiguette)

OFFRE DE SERVICES ET D'EQUIPEMENTS



4 Maisons de services au public (MSAP) : Sommières, Calvisson, Vergèze, Aigues-Mortes
33 communes sur 50 n'ont pas de service de proximité ou un service avec un équilibre économique fragile
 Une densité de médecins libéraux de 105,2 pour 100 000 habitants. Chiffre bien supérieur à la moyenne du Gard ou de la France mais une carence de l'offre médicale spécialisée à l'échelle du PETR (1 pédiatre, 4 gynécologues, 3 dermatologues, etc.)
Temps d'accès moyen aux usages courants au plus près du domicile (calculé par bassin de vie, INSEE 2017) : **11 min 53 secondes**
25 monuments classés aux monuments historiques et **44 inscrits**



LA STRUCTURE DU TERRITOIRE	SERVICES ET ÉQUIPEMENTS	POPULATION
<ul style="list-style-type: none"> Nouveaux habitants, potentielle source de dynamisme social et d'économie résidentielle 	<ul style="list-style-type: none"> Structuration des réseaux à l'échelle du PETR, base vectrice de cohérence territoriale (réseaux touristiques, club des entreprises, associations d'envergure...) Population de petits villages en demande de commerces de proximité, mais qui sont confrontés à une problématique de rentabilité économique 	<ul style="list-style-type: none"> « Silver économie », un très grand nombre de personnes âgées vivent à leur domicile, propice au maintien et au développement d'une économie résidentielle Des citoyens prêts à s'engager pour les enjeux de société (durable, économique, culturel, touristique, etc.) La transmission de la connaissance du patrimoine et de l'identité culturelle locale : un moyen de créer du lien
Les opportunités		
<ul style="list-style-type: none"> Un espace multipolaire, entre ruralité et périurbanisation : proximité des métropoles de Nîmes et Montpellier Un cadre de vie attractif et reconnu : attractivité résidentielle, fréquentation touristique, patrimoine naturel (palette de paysages) et culturel (architecture) remarquable. Des nombreux cœurs de villes et villages ayant un intérêt patrimonial 	<ul style="list-style-type: none"> Un territoire plutôt bien doté en commerces/services de proximité Des équipements supérieurs accessibles en moins d'une heure dans les agglomérations voisines Tissu associatif dense autour de 3 secteurs : le sport, l'action culturelle et sociale qui contribuent au lien social avec un vivier de bénévoles 	<ul style="list-style-type: none"> Une évolution démographique croissante avec l'accueil de nouveaux arrivants (familles et retraités) Une identité culturelle forte avec des traditions locales bien ancrées (la bouvine)
Les atouts		
<ul style="list-style-type: none"> Phénomène de banlieurisation qui modifie la vie sociale (conflits d'usages, risque de dilution des traditions) Un territoire coupé en deux par les infrastructures Est-Ouest Omniprésence de la voiture individuelle Déficit de liaisons et de transports en commun internes : liaison Nord-Sud et transport hors des métropoles Centres-bourgs en souffrance avec un phénomène de dévitalisation 	<ul style="list-style-type: none"> Des services inégalement répartis sur le territoire : équipements centralisés autour des aires urbaines et un manque de coordination/mutualisation Perte de services et commerces de proximité Carence d'offre médicale spécialisée Dynamique associative à préserver (renouvellement des membres, implication de la jeunesse...) 	<ul style="list-style-type: none"> Un taux de pauvreté supérieur à la moyenne nationale Vieillesse de la population, notamment sur le littoral et une perte des jeunes actifs qui quittent le territoire Perte d'une population jeune avec les actifs les plus jeunes qui quittent le territoire pour trouver un premier emploi et ils n'y reviennent pas
Les faiblesses		
<ul style="list-style-type: none"> Dérive vers un territoire « dortoir » ou de passage 	<ul style="list-style-type: none"> Éventuelle aggravation des carences en services liée à l'augmentation de la population et à son vieillissement Diminution de la population résidente du sud du territoire : conséquence de la perte d'emplois, de la diminution de la jeunesse, d'un éloignement des services de proximité... Capacité d'investissement des mairies et collectivités locales stagnantes face à une population croissante 	<ul style="list-style-type: none"> Risque d'inadéquation entre l'action publique et les besoins des administrés Risque de perte d'identité et de dilution des traditions culturelles locales et de décohésion sociale (nouveaux habitants, jeunes, seniors...)
Les menaces		

Renforcer et adapter l'accès et l'offre de services et équipements

L'importance des équipements et des services

La question de l'implantation et de l'accès aux services est au cœur des réflexions du projet de territoire et des SCOT, car elle dessine l'équilibre et les complémentarités d'un territoire. Elle est très liée à la mobilité et au mode d'urbanisation, et en particulier à la vitalité des cœurs de villes et de villages.

L'afflux de population même dans les petites communes nécessite d'adapter l'offre en quantité (ex : nombre de places de crèches, dans les centres de loisirs, les lieux culturels, offre de santé...). Mais elle doit aussi s'adapter en qualité pour prendre en compte par exemple les spécificités des zones les moins peuplées (Services itinérants, ...) ou les mutations dans les modes de vie (ex : livraison à domicile, télétravail...). Le PETR Vidourle Camargue encourage la création, le maintien et la modernisation des équipements et services. Le PETR peut agir en facilitant l'innovation, la recherche et l'appui à des solutions innovantes.

EXEMPLES de ce que l'on trouve dans les documents d'orientation

Schéma régional SRADETT

Favoriser l'accès aux services de qualité par l'harmonisation et la mutualisation
Dispositif bourg-centre pour favoriser l'accès aux services de qualité par l'harmonisation et la mutualisation

SCoT Sud Gard et/ou Pays de Lunel

Favoriser une politique d'implantation d'équipements au plus près des habitants
Agir sur les fonctions de centralité et l'attractivité des pôles, principal, secondaires et relais dans le domaine de la structuration d'une offre de services diversifiée et de qualité



Services

Renforcer et adapter l'accès et l'offre de services et d'équipements

Soutenir la création, ●
le maintien et la modernisation
des équipements et services
aux besoins des populations

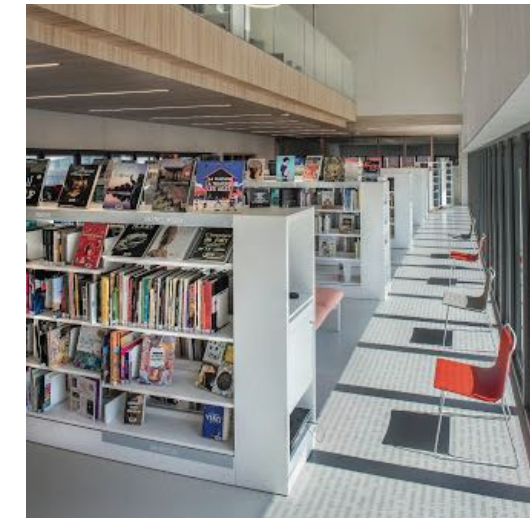


● Encourager une approche
supra-communale de l'offre
renforçant les **solidarités**
inter-villageoises

●
Mettre en réseau les équipements
et les services à la population

Renforcer les solidarités intercommunales

L'armature urbaine souhaitée pour le futur doit permettre de rechercher les polarités et leur adéquation aux différents niveaux de besoins de la population : quotidiens, hebdomadaires... Les SCOT développent cette approche. Par ailleurs, les contraintes financières des collectivités amènent à réfléchir à l'optimisation des ressources. Ainsi, le projet de territoire vise à encourager une approche supra-communale de l'offre renforçant les solidarités inter-villageoises et à mettre en réseau les équipements et les services. Le PETR peut venir en appui de ces réflexions supracommunales, en développant si nécessaire la mutualisation et en poursuivant son soutien aux démarches de dynamisation des centres des villes et villages.



Améliorer l'accessibilité du territoire, son maillage et les déplacements internes

Une mobilité adaptée aux besoins de la population locale

Dans une société en mutation et au regard des enjeux de transition écologique, il s'agira de développer des mobilités alternatives. Cette volonté nécessite d'analyser les comportements et besoins pour trouver des solutions plus durables mais aussi concurrentielles aux pratiques actuelles où la voiture individuelle est prédominante et indispensable en milieu rural. L'offre à concevoir doit également prendre en compte les besoins spécifiques de la population touristique. Dans cette recherche d'alternatives, les voies ferrées et fluviales sont des atouts à ne pas oublier.

Le PETR soutient toutes les démarches allant dans le sens d'une mobilité durable et adaptée aux besoins et pratiques de la population locale. Les projets des différentes communautés de communes mentionnent tous la question des mobilités. Par ailleurs, le PETR Vidourle Camargue souhaite appuyer toutes les démarches en cours de développement de tiers-lieux et d'espaces de coworking qui sont aussi des moyens pour réduire les déplacements pendulaires.

EXEMPLES de ce que l'on trouve dans les documents d'orientation

Schéma régional SRADETT

Garantir l'accès à des mobilités du quotidien + Favoriser le développement du fret ferroviaire, fluvial et maritime du secteur logistique + Réseaux : Adosser prioritairement le développement du territoire aux réseaux existants + Optimiser le système de connexions régionales afin de maximiser le rayonnement de la région de façon pérenne

SCoT Sud Gard et/ou Pays de Lunel

Les échelles de la mobilité : Vers une stratégie de développement de l'offre en transport en commun performante (Réseau « régional ou supra-territorial » + réseau "territorial + réseau local + offre commune à l'échelle de chaque bassin de proximité + Interface multimodales) + Promouvoir et faciliter les modes de déplacements alternatifs au sein des bassins + Créer les conditions à la mobilité volontariste : nœuds multimodaux, créer des micro-centralité (points d'intérêt de petites taille ou éphémères), TAD. + Compléter le réseau viaire pour faciliter les déplacements et limiter les saturations

Favoriser les différents modes de déplacement et le partage des usages des voies (offre de transport alternative à la voiture individuelle) + Promouvoir la cohérence entre le développement de l'urbanisation et la desserte en transports collectifs



Mobilité, réseaux

Améliorer l'accessibilité du territoire, son maillage et les déplacements internes



Favoriser les connexions multimodales

Un des objectifs promus par le projet de territoire est de favoriser les connexions multimodales, permettant ainsi de rejoindre et d'optimiser les axes structurants (autoroute, train). Les Pôles d'Échanges multimodaux (PEM) de Lunel et Vergèze-Codognan en sont des exemples qui pourraient se déployer et s'adapter sur d'autres sites notamment plus petits ou ruraux, pour favoriser les pratiques de covoiturage, les changements de modes de transport (bus, vélo + train ou covoiturage), près des gares et autres nœuds de déplacement.

Sur ce vaste territoire, les déplacements internes doivent être facilités, notamment dans l'axe nord-sud qui souffre de la barrière et du trafic liés à l'axe structurant est-ouest.



Renforcer le rôle de la culture et du patrimoine dans l'attractivité résidentielle

Le territoire Vidourle Camargue riche d'un patrimoine matériel et immatériel singulier

Connaître et partager son patrimoine, accéder à la culture, sont deux pans étroitement liés dans la construction d'un bien vivre local et d'un vivre-ensemble. Cela concerne l'ensemble de la population et des communes. Culture et patrimoine peuvent également constituer les fondements d'un développement social et économique.

Le territoire Vidourle Camargue, est riche d'un patrimoine matériel et immatériel singulier qui contribue à la typicité et à l'attractivité des communes. Depuis 2007, le PETR a une mission spécifiquement dédiée à l'identification, la conservation et la valorisation de ce patrimoine à travers la réalisation d'un inventaire, mais aussi une assistance pour recueillir les financements nécessaires à sa préservation et valorisation.

Il est aujourd'hui essentiel pour renforcer la cohésion sociale et partager cette richesse avec les nouveaux habitants de poursuivre ce travail de connaissance et de transmission.



Culture et patrimoine

Renforcer le rôle de la culture et du patrimoine dans l'attractivité résidentielle



Échanges et mise en réseau

La majorité des communautés de communes ont dans leurs compétences optionnelles ou facultatives la construction et le fonctionnement d'équipements culturels d'intérêts communautaires. Cela peut concerner, les écoles de musique, les médiathèques, les musées...

Afin d'optimiser et de développer l'offre vers l'ensemble des publics (dont les jeunes) et des territoires, le projet de territoire peut faciliter la mise en réseau et les échanges entre ces équipements.

Soutenir la diffusion culturelle

La diffusion culturelle, l'accès à la culture vivante sont aujourd'hui des facteurs d'attractivité reconnus. Ils sont portés à la fois par des acteurs publics et des acteurs associatifs, lesquels bien que fragiles, œuvrent au quotidien dans le développement de l'action culturelle. Aussi, dans le cadre du projet de territoire, il s'agit de soutenir la diffusion culturelle et d'accompagner le tissu associatif pour garantir une offre qualitative.

Favoriser le vivre ensemble et les démarches citoyennes

Préserver du lien social

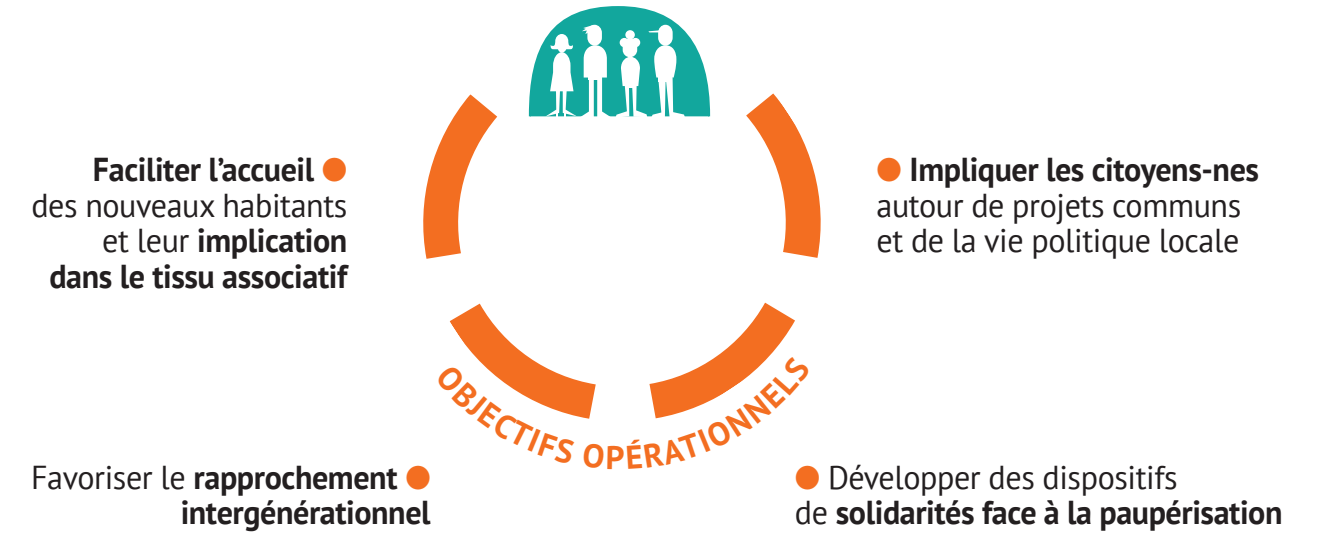
Territoire de carrefour et de brassage, il doit répondre à l'enjeu de l'affaiblissement des liens entre citoyens. Ces questions du vivre ensemble et des démarches citoyennes s'inscrivent dans des préoccupations nationales, mais doivent s'appuyer sur les spécificités du territoire pour adapter les réponses : progression démographique importante, phénomène de « villes et villages-dortoirs », concilier accueil de nouveaux habitants et échanges entre différents types de population, urbanité et ruralité.

Pour préserver du lien social de proximité et éviter les conflits d'usages, le PETR peut s'appuyer sur les multiples leviers qui constituent la qualité de vie : le partage des traditions locales et de la connaissance du patrimoine, les ressources culturelles portées notamment par des dynamiques associative, culturelle et sportive.



Vivre ensemble

Favoriser le vivre ensemble et les démarches citoyennes



Concevoir des moments et des espaces d'échanges

Favoriser l'accueil des nouveaux habitants et les relations intergénérationnelles, c'est aussi concevoir des moments et des espaces d'échanges, autour d'événements festifs et culturels. Les opérations d'aménagement des centres des villages et des villes, et les itinéraires ou liens avec les quartiers périphériques doivent, dans leur conception, permettre et favoriser la rencontre entre les générations.

L'enjeu de la citoyenneté est majeur dans notre société actuelle. Le territoire Vidourle Camargue souhaite favoriser l'implication citoyenne autour de projets communs, propre à fédérer et à faciliter les échanges entre tous. Il s'agit aussi de sensibiliser, faciliter les pratiques citoyennes.

Agir, accompagner et suivre

Pour relever le défi « Vie sociale » et agir à la mise en œuvre de ces orientations et objectifs, le PETR Vidourle Camargue...

...coordonne les contrats territoriaux et dispositifs européens :	dans lesquels il est inscrit par exemple le soutien pour :	...et apporte son expertise et anime des missions spécifiques :
<ul style="list-style-type: none"> ● CRTE, contrat de relance et de transition écologique ● CTO, contrat territorial régional Occitanie et dispositif « Bourg-centre » ● LEADER, liaison entre actions de développement de l'économie rurale ● FEAMPA, fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture ● FEDER/FSE, fonds européen de développement régional et fonds social européen 	<ul style="list-style-type: none"> ● Le maintien des commerces et services de proximité (développement des sites France Service) ● Le développement des infrastructures d'accueil d'enfants (crèche, périscolaire, ALSH, etc.) ● L'accès aux services de santé et aux soins médico-sociaux pour tous et aux infrastructures pour les personnes âgées ● Les actions citoyennes visant à accroître les liens sociaux dans les villes et les villages ● L'accompagnement du milieu associatif et sportif ● La facilitation de l'accès à la culture et l'art ● L'animation de tiers-lieux et d'espaces de rencontres intergénérationnels ● L'amélioration des déplacements quotidiens ● La restauration, protection et valorisation du patrimoine ● L'aménagement et à l'équipement des lieux et symboles liés à la pratique des traditions taurines camarguaises 	<div data-bbox="1164 445 1239 528" style="text-align: center;"> </div> <p>La mission conservation du patrimoine en relation avec la DRAC, SRA</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Inventaire, partenariat, archivage, recherches, recueil de données, aide au montage de projets culturels, conférences et ateliers pédagogiques ● Aide à la recherche de mécènes et mise en place de la ligne dédiée du PETR Vidourle Camargue <div data-bbox="1194 922 1270 1004" style="text-align: center;"> </div> <p>La mission de valorisation du patrimoine : • est intervenue sur une centaine de projets : protection au titre des Monuments historiques, labels (architecture contemporaine remarquable, Fondation du patrimoine, ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> ● a créé un réseau de 80 correspondants patrimoine dans les communes. <div data-bbox="1134 1429 1270 1533" style="text-align: center;"> </div> <p>Le conseil de développement Outil citoyen du PETR. Les membres s'organisent en commissions thématiques de travail pour répondre aux problématiques identifiées par des solutions simples et réalisables</p>

Étudier de nouvelles pistes d'actions

Dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire des pistes d'action ont été identifiées et pourront être étudiées avec les acteurs concernés. Le conseil de développement ou des commissions du PETR pourraient se saisir de quelques-uns des sujets suivants :

Création d'une commission mobilité : L'échelle du PETR est intéressante pour favoriser les interrelations et optimiser le déploiement des services multimodaux du territoire, en fédérant les acteurs compétents.

Le PETR pourrait créer une commission avec les élus référents et techniciens des communautés de communes en y associant les partenaires, État, Région, Départements, afin de :

- Mettre en connexions les études déplacements réalisées dans les EPCI,
- Maîtriser le développement des schémas de mobilité à l'échelle du territoire,
- Étudier les problématiques de mobilité nord/sud,
- Développer les parkings relais avec base de location de vélos et les aires de covoiturage dans le cadre des PCAET.

Services : Schéma de services à l'échelle des EPCI ou du PETR (en cohérence avec Schéma départemental) ; Applications numériques ; Réseaux d'accueil ; Adaptation des horaires d'ouverture aux besoins (médiathèques, déchetteries...) ; Politique du temps ; Services ambulants pour éviter les inégalités d'accès : Regroupement des services seniors (hébergement, centres médicaux, service à la personne) ; Organisation/structuration des permanences des professions médicales manquantes...

Patrimoine : Organisation de visites, de balades-découverte en partenariat avec des associations ; Mieux intégrer ce patrimoine dans l'offre touristique.

Diffusion culturelle et dynamique associative : Information coordonnée sur les manifestations ; Réseau de médiathèques ; Professionnalisation ; Mutualisation de matériel ; Résidences courtes d'artistes en lien avec les structures de type centre social, Meilleure inclusion des jeunes dans le milieu associatif par la dimension culturelle...

Accueil des nouveaux habitants : Information ciblée (guide du nouvel habitant, application, ...) ; Partage du patrimoine, des traditions ; Lieux et temps de rencontres...

Implication citoyenne autour de projets communs : Animation du conseil de développement du PETR ; Encourager les démarches d'éducation à la citoyenneté ; Accompagner la mise en place et l'organisation des conseils de développement dans les communautés de communes ; Communiquer et outiller les élus pour développer les dynamiques citoyennes (démocratie participative).

Rapprochement intergénérationnel : Habitat intergénérationnel ; Actions culturelles et découverte du patrimoine ; Transfert de savoir-faire (cuisine, bricolage, ...) ; Fab Lab...

Projet de territoire

3 défis à relever pour maintenir une attractivité et un équilibre



Le développement économique

S'appuyer sur les ressources locales et le potentiel du territoire pour développer des activités et soutenir l'emploi

- Agriculture et pêche.** Affirmer la vocation agricole et l'économie de la mer sur tout le territoire
- Préserver et valoriser le potentiel et accompagner la diversité agricole et halieutique
 - Encourager une agriculture et une pêche durables et raisonnables
 - Accompagner le développement et la valorisation des productions de qualité
 - Accompagner et promouvoir une gouvernance alimentaire locale
 - Favoriser les outils collectifs, la transformation et la commercialisation des productions

Accueil et développement d'entreprises. Encourager l'installation et le développement d'activités apportant une valeur ajoutée

- Encourager l'accueil, le maintien et le développement d'activités innovantes et respectueuses de l'environnement
- Soutenir et développer les filières et savoir-faire locaux
- Accompagner les entreprises, anticiper et observer les mutations économiques
- Soutenir l'adaptation, l'optimisation et la qualification des espaces et infrastructures d'accueil des entreprises
- Construire une démarche commune de marketing territorial visant à orienter l'attractivité économique du territoire
- Soutenir l'économie sociale et solidaire et ses acteurs porteurs de dynamique et créateurs de liens

Tourisme. S'engager vers un tourisme modernisé et durable

- Structurer et développer l'offre touristique entre terre et mer en créant des synergies
- Développer un tourisme durable basé sur la valorisation des patrimoines naturel et culturel et des activités de pleine nature
- Développer le fluvial et les potentialités liées à l'eau
- Inscrire l'agritourisme comme levier du développement touristique
- Qualifier et moderniser une offre touristique en adéquation avec les attentes des clientèles

Emploi-Formation. Développer l'employabilité et lever les freins à l'emploi

- Mieux mobiliser les dispositifs de formation et renforcer l'offre
- Identifier, préserver et promouvoir les compétences spécifiques du territoire
- Mobiliser et améliorer les dispositifs d'accès à l'emploi
- Accompagner et favoriser les démarches innovantes et/ou mutualisées

Le cadre de vie

Préserver un cadre de vie privilégié mais en transition et concilier ruralité et urbanité

Croissance durable. Accompagner la transition énergétique et climatique pour une croissance durable

- Favoriser les économies d'énergies dans les bâtiments et les transports
- Impulser la production d'énergies renouvelables
- Sensibiliser les habitants et les acteurs économiques à la transition énergétique
- Prendre en compte les risques naturels et développer la culture du risque

Qualité environnementale. Préserver et valoriser le patrimoine naturel, les paysages et l'environnement

- Préserver le milieu agricole, le patrimoine paysager et la biodiversité
- Prévenir la production de déchets et optimiser la gestion des recyclables
- Favoriser le maintien des équilibres des milieux aquatiques, mer, fleuves, rivières, marais, étangs...
- Sensibiliser et éduquer à l'environnement et au développement durable, aux mobilités douces en s'appuyant sur les acteurs de l'environnement existants

Urbanisation, habitat. Encourager un développement urbain harmonieux et des parcours résidentiels adaptés

- Viser la qualité urbaine et les coupures d'urbanisation
- Protéger, revaloriser, repeupler et réactiver les cœurs de villes et villages
- Améliorer et adapter l'offre de logements et favoriser la lutte contre l'habitat indigne

La vie sociale

Renforcer la qualité de vie et la cohésion sociale

Services. Renforcer et adapter l'accès et l'offre de services et d'équipements

- Soutenir la création, le maintien et la modernisation des équipements et services aux besoins des populations
- Encourager une approche supra-communale de l'offre renforçant les solidarités inter-villageoises
- Mettre en réseau les équipements et les services à la population

Mobilité, réseaux. Améliorer l'accessibilité du territoire, son maillage et les déplacements internes

- Développer une approche multimodale et faciliter les connexions aux réseaux de transport des agglomérations avoisinantes
- Faciliter les déplacements internes au territoire
- Développer l'accès à des mobilités alternatives et durables
- Veiller à la couverture numérique et de téléphonie de l'ensemble du territoire

Culture et patrimoine. Renforcer le rôle de la culture et du patrimoine dans l'attractivité résidentielle

- Favoriser la connaissance, la mise en réseau pour la préservation et la transmission du patrimoine culturel singulier
- Développer et mettre en réseau les équipements culturels pour permettre un accès à tous
- Soutenir la diffusion culturelle et accompagner le tissu associatif

Vivre ensemble. Favoriser le vivre ensemble et les démarches citoyennes

- Faciliter l'accueil des nouveaux habitants et leur implication dans le tissu associatif
- Favoriser le rapprochement intergénérationnel
- Impliquer les citoyen(ne)s autour de projets communs et de la vie politique locale
- Développer des dispositifs de solidarités face à la paupérisation

Les missions actuelles du PETR

Une dynamique au service DU TERRITOIRE et de SES ACTEURS

Le Pôle d'équilibre territorial et rural Vidourle Camargue fédère 5 communautés de communes (Pays de Sommières, Rhône Vistre Vidourle, Petite Camargue, Terre de Camargue et Pays de Lunel, soit au total 50 communes et 150 000 habitants), autour d'un projet commun de développement : le projet de territoire pour

MAINTENIR LES EQUILIBRES ET LES RICHESSES DU TERRITOIRE

Leur regroupement volontaire permet la reconnaissance de son périmètre en territoire organisé pour porter différents dispositifs de contractualisation avec l'Union européenne, l'État, la Région Occitanie et les Départements du Gard et de l'Hérault. Le PETR est aussi un espace de mutualisation et de complémentarité favorisant les échanges d'expériences des collectivités et des acteurs économiques.

Direction : Maxime Charlier 04 34 14 80 02

m.charlier@petr-vidourlecamargue.fr

Assistante : Catherine Bazile 04 34 14 80 00

c.bazile@petr-vidourlecamargue.fr

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Le PETR contribue à créer un dialogue entre acteurs socio-économiques, société civile et citoyens sur des questions d'intérêt commun par des discussions constructives et argumentées au travers d'un Conseil de développement. Cette instance, composée de 20 membres, est représentative du territoire.

Elle mobilise des expertises plurielles pour émettre des avis sur des thématiques choisies (mobilités, énergies renouvelables, structuration de filières économiques...) et contribue à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation du projet de territoire.

Frédéric Cambessedes 04.48.21.61.14

f.cambessedes@petr-vidourlecamargue.fr

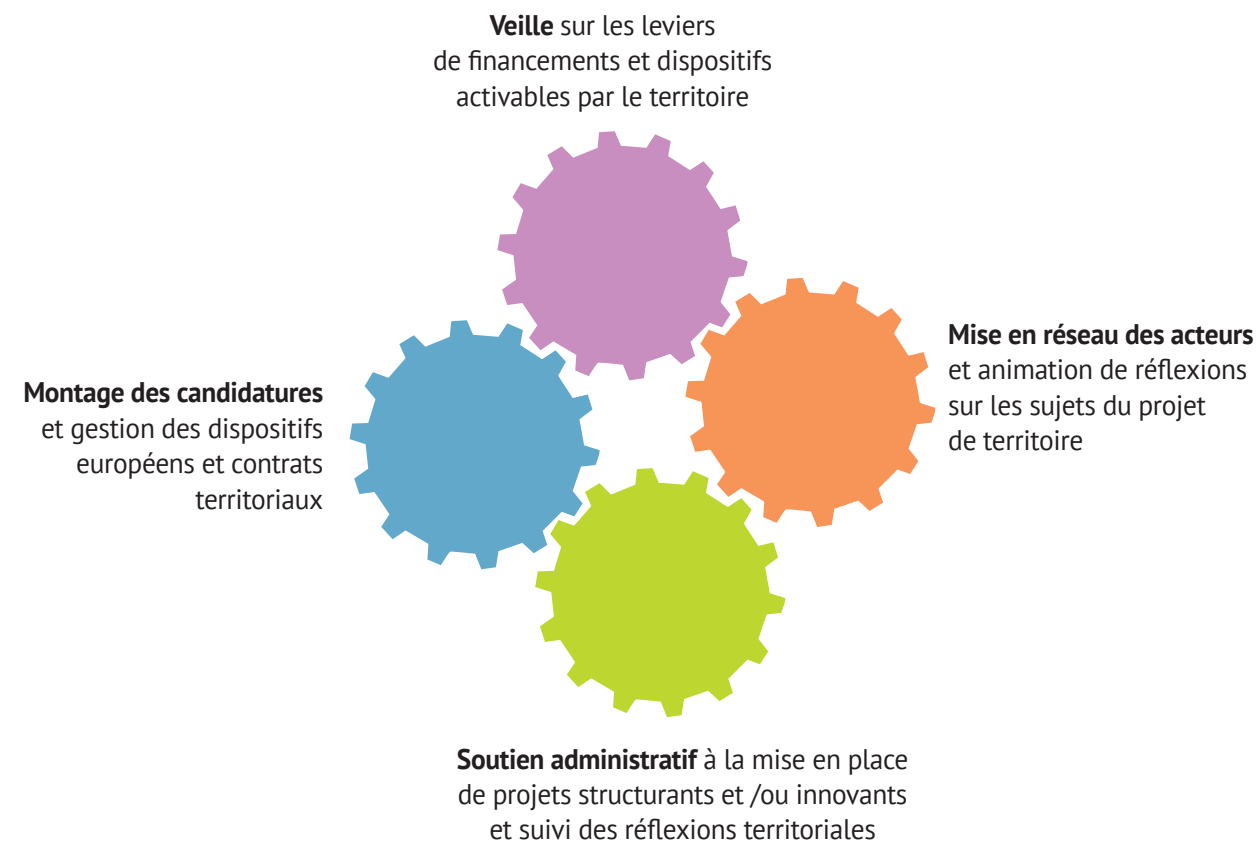
CONTRACTUALISATIONS

Le PETR Vidourle Camargue a pour mission de coordonner et de mobiliser les moyens financiers de l'État (contrat de relance et de transition écologique) et de la Région Occitanie (contrat territorial Occitanie). Ces contractualisations sont un espace stratégique pour la mise en œuvre du projet de territoire, et se traduisent localement par :

- Une identification des projets d'investissement communaux et intercommunaux au fil de l'eau et par un recensement annuel ;
- Un accompagnement technique aux communes sur la recherche de financements et/ou le montage des projets ;
- Une animation partenariale par l'organisation de comités avec la Région, les Préfectures, les Départements, les EPCI et d'autres institutions saisies selon les projets ;
- Une construction de maquettes financières annuelles de projets structurants, répondant aux enjeux définis dans le projet de territoire ;
- Une veille sur les appels à projets mobilisables par les acteurs locaux.

Frédéric Cambessedes 04.48.21.61.14

f.cambessedes@petr-vidourlecamargue.fr



PATRIMOINE

La grande richesse historique du territoire a généré un patrimoine culturel dense et varié qui a justifié dès 2007, sur le PETR, la création d'une mission spécifiquement dédiée à l'identification, la conservation et la valorisation de ce patrimoine.

Deux axes constituent la mission :

1. L'inventaire des patrimoines culturels architecturaux, immatériels et mémoriels sur les communes du PETR, outil de base d'une valorisation dans le cadre d'un développement durable du territoire,
2. Une stratégie de valorisation en deux phases. La première, de conservation, incluant une aide au montage de dossiers et la recherche de financements ayant permis des restaurations, des protections Monuments Historiques et des labellisations culturelles de proximité, et la seconde, axée sur leur valorisation dans le cadre de grandes labellisations nationales pouvant impacter durablement l'image du territoire, notamment le plus prestigieux : « Pays d'Art et d'Histoire ».

Patricia Carlier 04.34.14.80.03

p.carlier@petr-vidourlecamargue.fr

Les missions actuelles du PETR, suite →



TOURISME en partenariat avec Gard et Hérault Tourisme

Le PETR Vidourle Camargue : une destination touristique par excellence ! Ses paysages, son patrimoine, ses activités : autant d'atouts pour l'accueil des visiteurs.

La stratégie de développement tourisme du PETR Vidourle Camargue repose sur l'ambition d'une « destination exemplaire » en matière de tourisme durable. Le projet est animé par une commission tourisme qui rassemble les offices de tourisme du territoire et les partenaires institutionnels Ensemble, ils portent un objectif commun : développer une offre touristique, intégrée, respectueuse du territoire, de son environnement pour le bien-être des populations accueillies et de la population locale. Plusieurs projets phares animent la mission : Label « Vignobles et découvertes » et son sac à dos « Le Comporte », Site Remarquable du goût « Taureau de Camargue », Réseau des « Eco|Passeurs du País ».

Véronique Couderc 04 66 36 98 29
couderc@tourismegard.com



LEADER

Le programme LEADER finance grâce à des fonds européens des projets privés ou publics qui répondent à la stratégie du PETR. Les actions qui bénéficient de cette aide dédiée à la ruralité sont sélectionnées par un comité représentatif du territoire Vidourle Camargue. Il est constitué d'élus locaux, d'entreprises, d'associations et de membres de la société civile. Les objectifs poursuivis par tous sont un développement économique innovant et durable, un tourisme équilibré et de qualité, la transmission du patrimoine culturel et naturel et enfin l'amélioration du cadre de vie et du lien social. Ainsi, à titre d'exemple, le programme LEADER soutient financièrement des commerces de proximité, la rénovation de monuments remarquables, la transmission de savoir-faire artisanaux et les traditions camarguaises ou encore des salles de formation et des jardins partagés. LEADER, par son fonctionnement partenarial, permet aussi de mettre les porteurs de projets en lien avec les réseaux et personnes ressources en local et d'être accompagné dans le suivi administratif de leurs dossiers.

Aude Faye 04 48 21 61 12
a.faye@petr-vidourlecamargue.fr
Adrien Montizon 04 48 21 61 13
a.montizon@petr-vidourlecamargue.fr



PÊCHE ET AQUACULTURE

Le programme FEAMPA accompagne des projets publics ou privés en lien avec la pêche, l'aquaculture et la gestion des ressources marines grâce à des fonds européens. En concertation avec les acteurs locaux de l'économie bleue, le PETR a identifié 3 axes de développement pour le territoire sur la période 2021-2027 avec pour objectifs d'apporter un soutien à la commercialisation des produits de la filière pêche et aquaculture, un soutien à la valorisation et diversification des métiers de l'économie bleue et un soutien à la gestion de la biodiversité, des milieux naturels et de la lutte contre le changement climatique. Ainsi, les projets financés par le dispositif FEAMPA permettent de répondre aux besoins d'une pêche durable, d'apporter une offre locale pour les produits de la mer sur tout le territoire et de réduire la pression exercée par les activités de l'économie bleue sur l'environnement marin.

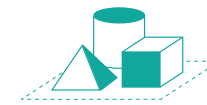
Louis-Vincent LEPEU 04 34 14 80 01
lv.lepeu@petr-vidourlecamargue.fr



ALIMENTATION

Le PETR élabore un projet alimentaire territorial (PAT) dans une démarche globale qui répond aux questionnements des collectivités pour renforcer l'agriculture locale, l'identité culturelle du terroir, la cohésion sociale et la santé des populations. Cette volonté a demandé dès 2021, la création d'une mission spécifiquement dédiée à la structuration d'une gouvernance alimentaire. L'ambition de cette gouvernance réside dans la capacité du PETR à rassembler l'ensemble des acteurs locaux de la chaîne alimentaire autour d'un projet collectif pour garantir la souveraineté alimentaire. L'objectif étant de réfléchir à la manière de mieux manger, mieux produire et moins gaspiller pour déployer à l'échelle du territoire des actions structurantes qui répondent aux enjeux communs identifiés.

Titouan DENIMAL-PINTO 04 48 21 61 11
t.denimal-pinto@petr-vidourlecamargue.fr



CLUB DES ENTREPRENEURS en partenariat avec les CCI

Le PETR Vidourle Camargue et les CCI du Gard et de l'Hérault coaniment un club d'entreprises depuis 2010 sur le territoire du PETR Vidourle Camargue. Un réseau d'une quarantaine d'entreprises aujourd'hui constitué se réunit chaque mois.

Il fédère les entreprises en créant des liens forts entre les dirigeants. Les temps partagés lors de déjeuners sont un terrain d'échanges d'une grande richesse. Des visites d'entreprises permettent la découverte de savoir-faire d'exception, avec de nombreux enseignements et conseils pour la vie de nos entreprises.

Autre point fort du Club, le soutien réel dans les passes délicates, avec la possibilité de faire appel à un groupe de membres restreint et spécialisé, qui peut soutenir et aider le responsable d'entreprise à gérer son problème (litige, gestion...).

Contact : 04.34.14.80.00
contact@petr-vidourlecamargue.fr



GUICHET RENOV'OCCITANIE en partenariat avec le CAUE 30

Initié par la Région Occitanie, avec le support de l'AREC, Rénov'Occitanie, le service public régional de la rénovation énergétique des logements, accompagne les particuliers dans leur projet de rénovation.

Au travers de ce dispositif, ils peuvent bénéficier de conseils neutres et gratuits, d'un accompagnement technique et administratif, et de solutions de financement pour rendre leur logement plus économe et plus confortable tout en contribuant à l'environnement.

Pour les orienter et les suivre tout au long du projet, des conseillers Rénov'Occitanie sont à leur écoute et leur disposition au sein des guichets répartis sur l'ensemble du territoire.

Plus d'infos : www.petr-vidourlecamargue.fr/renov

Et demain ?

Le chemin à suivre ne s'arrête pas ici. Pour relever les 3 défis inscrits dans le projet de territoire, les élus, acteurs et partenaires qui ont contribué à la réflexion sont désormais les ambassadeurs des ambitions portées en Vidourle Camargue.

Intermédiaires communiquant auprès des habitants et des visiteurs, ils sont aussi les promoteurs auprès des autres territoires voisins ou lointains qui forment un réseau de compétences et lieu d'échanges dans le cadre des coopérations.

Dans cinq ans, ce projet de territoire sera amené à être évalué et révisé. Ils seront appelés à nouveau à se réunir pour porter un regard, chercher un horizon et tracer le chemin à poursuivre.





ATELIER B A I E